

FRÉJUS



*Bonne
année 2023*

N°84

EN IMAGES • INTERVIEW : DÉBUTER L'ANNÉE AVEC
DAVID RACHLINE • CONSEIL MUNICIPAL
FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE • RECENSEMENT
ENCOMBRANTS • BRÈVES • DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE • GENS D'ICI • SPORT • ECAA • AGENDA

SOMMAIRE

4 - EN IMAGES

- Inauguration de la Maison d'aïles
- Le drame du barrage de Malpasset, 63 ans après
- Le retour de la magie de Noël
- Les assistantes maternelles à l'honneur
- Un Téléthon pluvieux, mais heureux !
- Nouvelles structures sportives à la base nature



17 - BRÈVES

- Devenez sauveteur aquatique avec les sapeurs-pompiers du Var !
- Signature d'une convention avec Erilia pour la production de logements sociaux

19 - SPORTS

- Fréjus accueillera le Roc d'Azur jusqu'en 2027
- Grande fête sportive en perspective pour le triathlon de Fréjus !
- Fréjus a son équipe E-Sport

7 - INTERVIEW

- Débuter l'année avec le maire, David Rachline répond à nos questions et aux vôtres !



20 - ECAA

- Promenade des Bains une adresse mail pour répondre aux questions des habitants
- Exprimer vos habitudes de déplacement sur le site "j'active ma mobilité"
- Un plan intercommunal de sauvegarde pour 2024
- Interview de Jean-Michel Fauvergue, ancien chef du Raid

10 - CONSEIL MUNICIPAL

- Conseil municipal du 24 novembre : Jeunesse et commerce de proximité à l'honneur
- Création d'une bourse au mérite
- Création d'une carte cadeau dédiée aux commerces de proximité
- Création d'aires marines éducatives (AME)



24 - AGENDA

- Programme du mois de janvier

12 - CULTURE

- 26^e Festival du court métrage : le comité d'organisation et de sélection 2023
- Les membres du Jury officiel 2023



26- EXPRESSION

- Tribunes d'expression des élus minoritaires
- Tribune de la majorité municipale


14 - RECENSEMENT

- Toc, toc, toc : c'est le recensement

15 - ENCOMBRANTS

- Collecte des encombrants : quelles sont les règles



-  www.ville-frejus.fr
-  [Ville de Fréjus](#)
-  [VilleDeFrejus](#)
-  [villedefrejus](#)
-  [Fréjus TV](#)
-  [@villedefrejus](#)

OÙ TROUVER FRÉJUS LE MAGAZINE ?

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Fréjusiens. Il est téléchargeable et consultable sur le site internet de la Ville, www.ville-frejus.fr
Il est disponible dans tous les équipements publics et de quartier de la ville (Hôtel de Ville, mairies annexes, médiathèque villa-Marie, Théâtre Le Forum, Office de tourisme, Point info de Saint-Aygulf, maisons de quartier, centres sociaux, équipements sportifs).

Si vous ne le recevez pas, contactez la direction de la communication au 04 94 17 66 34.

Directeur de la publication : David RACHLINE - **Directrice de la communication :** Laurence RIBBE - **Rédaction :** Sophie CECCHI, Jérôme COCHET, Irène GEAY, Laurent Le TOUZO, Magdalena MAUCHANT, Valentine MORAN - **Photos :** Service communication Ville de Fréjus - Service communication Estérel côte d'azur Agglomération - **Mise en page :** Adrien JUSTER - **Impression :** Imprimerie IAPCA - **Prochain numéro :** février 2023 - ISSN n°1630 - 8247 - « Fréjus, Le Magazine » est imprimé à 36 500 exemplaires. Sa périodicité est mensuelle, sauf durant l'été.

ÉDITO



PRÉPARONS L'AVENIR ENSEMBLE !

J'espère que l'année 2022 s'est achevée sur une bonne note pour chacun de vous et que 2023 permettra de mettre en musique votre vie de la meilleure des manières. Une nouvelle année qui s'ouvre, c'est comme une partition vierge : à nous d'en composer la mélodie ! Et mon rôle de maire, est de composer l'avenir de Fréjus à vos côtés !

C'est pourquoi, je suis heureux de vous exposer dans ce numéro mes ambitions pour la Ville, revenir sur les projets phares qui ont vu le jour l'année dernière et évoquer ceux qui feront le Fréjus de demain. Car pour bâtir l'avenir, il faut en poser les bases dès à présent. Comme le dit l'adage « Rome ne s'est pas faite en un jour », la transformation de Fréjus prendra un peu de temps mais elle est déjà bien amorcée, au regard de tout ce qui a été entrepris.

Ainsi, la **revitalisation du cœur historique** contribue à accroître son attractivité. Tout le secteur urbain entre l'Hôtel de Ville et la place Paul Vernet aura été réaménagé, grâce à l'apport de matériaux naturels au sol, notamment. Pavage du centre ancien, fluidification de la circulation, création de pistes cyclables : tous les moyens sont mis en œuvre pour dynamiser le cœur de ville et vous offrir un cadre de vie agréable. Ce dernier n'en sera que magnifié avec la future **Promenade des Bains**, dont les travaux commenceront à l'automne 2023, une opportunité unique pour faire de Fréjus, une destination incontournable de la Côte d'Azur. Découvrez ma vision pour la Ville dans l'interview pages 8 et 9.

Améliorer la qualité de vie des Fréjusiens est bien entendu une préoccupation constante mais leur donner les leviers pour réussir me tient également à cœur. Aussi, soucieux de soutenir les jeunes, le Conseil municipal a voté la création d'une **bourse au mérite** en vue de les encourager dans leurs études. Cette bourse concerne les adolescents ayant réussi leur baccalauréat avec certaines mentions, ainsi que le Brevet des collèges avec la mention « très bien ». Retrouvez les mesures les plus significatives qui ont marqué la séance du 24 novembre, pages 10 et 11 : soutien au commerce de proximité, aux associations, reconduction du Festival du court-métrage, etc.

Rendez-vous cinéophile à ne pas manquer, la **26^e édition du Festival du court-métrage** prendra ses quartiers du 20 janvier au 4 février dans différents lieux culturels de la Ville, le point d'orgue étant la cérémonie de remise des prix, à l'issue de la compétition officielle, le vendredi 27 janvier au théâtre le Forum. Venez découvrir les talents du 7^e art !

Pour terminer, je vous donne rendez-vous le **jeudi 26 janvier prochain** dans ce même lieu afin de vous y présenter mes vœux. Ce sera l'occasion de revoir en images les temps forts de 2022, de parler de l'avenir, de mes projets et surtout de VOUS rencontrer dans un cadre chaleureux et convivial. J'espère vous y voir nombreuses et nombreux pour entamer cette année sous les meilleurs auspices. Car c'est vous, les Fréjusiens, qui donnez du sens à mon action.

Je vous souhaite une belle année à toutes et à tous.

David Rachline
Maire de Fréjus

“
*Améliorer la qualité de vie
des Fréjusiens est bien
entendu une préoccupation
constante mais leur donner
les leviers pour réussir me
tient également à cœur.*
”



INAUGURATION DE LA MAISON D'AILES



Ce lieu unique dans le Var, précurseur en France, a été inauguré par le maire, David Rachline, en présence de Nassima Barkallah adjointe déléguée à l'Action sociale, vice-présidente du CCAS de Fréjus, Chantal Molinès, Déléguée départementale aux Droits des femmes et à l'Égalité femmes-hommes, sous l'autorité du Préfet du Var, Jean-Philippe Pangole, directeur du CCAS de Fréjus, et de nombreux élus et chefs de service de la Ville. Cette maison assure une prise en charge globale des filles (+ 16 ans) et femmes du territoire, avec un espace multi-ressources, ouvert à toutes. Il est complété par un lieu de mise à l'abri et de suivi spécifique, pour les femmes et jeunes filles victimes de violences familiales.



LE DRAME DU BARRAGE DE MALPASSET, 63 ANS APRÈS

Les cérémonies du 63^e anniversaire de cette catastrophe qui a marqué à tout jamais l'histoire locale, emportant 423 Fréjusiens dans la déferlante, ont eu lieu le 2 décembre dernier, pour un vibrant hommage aux disparus.

Les discours de Martine Petrus-Benhamou, Première adjointe, représentant le maire, David Rachline, et de Michelle Guillermin, Présidente de l'A.C.C. Malpasset, ont rappelé les détails du drame du 2 décembre 1959. Le chant des enfants a touché les participants en plein cœur. Jean-Louis Barbier, conseiller municipal délégué aux affaires militaires, et Sonia Lauvard, adjointe au maire et conseillère départementale, ainsi que les représentants des associations, ont procédé aux dépôts de gerbes au monument « Le Gisant », au cimetière Saint-Étienne, à la stèle des subsistances militaires et à la stèle de la plate-forme romaine, en mémoire des footballeurs disparus.





LE RETOUR DE LA MAGIE DE NOËL

C'est avec une joie non dissimulée que nous avons retrouvé cette année, les sourires et la chaleur humaine, autour des festivités de Noël. Les traditions ont été respectées, avec la Foire aux Santons organisée par la Miougrano salle Riculphe, les crèches de l'Hôtel de Ville, de l'Office de tourisme, et du cloître. Le lancement des festivités le 11 décembre, par le maire, David Rachline, a permis à une foule joyeuse, de découvrir le mapping « les solstices » sur la façade de la cathédrale St Léonce, le village de Noël du cœur historique, et se réchauffer autour du vin chaud et des marrons pendant la tempête de neige disco. Trois semaines durant, Noël était dans tous les quartiers de la Ville avec des sapins, plus de 300 décorations et des kilomètres de guirlandes leds, qui, à la tombée de la nuit, transformaient la cité romaine en village féerique. Il y en avait pour tous les goûts, des manèges de la fête foraine, aux nombreuses arrivées du père Noël, en passant par les parades, les villages de Noël avec les chalets à Fréjus plage et au centre-ville, et la patinoire inaugurée par le champion du monde Brian Joubert. Pour ces fêtes, les Fréjusiens comme leurs invités, ont pu profiter d'un magnifique feu d'artifice sur la mer, le 25 décembre ! Une fois encore, Fréjus a fait rêver grands et petits et permis de passer de merveilleuses fêtes de fin d'année !



LES ASSISTANTES MATERNELLES À L'HONNEUR



La Crèche multi-accueil l'Arche de Lulii, a célébré la Journée Nationale des Assistantes Maternelles, au cours d'une matinée portes ouvertes à laquelle étaient invités les parents. Autour de la directrice Mélanie Derras, et Sandrine Crépet, adjointe déléguée à la Petite enfance, représentant le maire David Rachline, l'équipe a présenté un programme pédagogique et ludique, avec une série de sketches joués par les « AsMat », avec couettes et gigoteuses, dans le rôle des enfants, interprétant leurs émotions. Des scènes qui ont entraîné le fou rire des parents présents, tant ils y reconnaissaient leurs enfants.



UN TÉLÉTHON PLUVIEUX, MAIS HEUREUX!



Le Téléthon 2022 a rassemblé autant les artistes que les sportifs autour de la jeune marraine Ouswa. Parmi les animations proposées à la Villa Aurélienne, l'école municipale de musique Jacques Melzer, les spectacles de la magicienne internationale Ilva Scali, et du théâtre avec « L'arche part à 8 heures » par la Compagnie « Prend ton envol ». Les stands de peluches du Lions Club, et de maquillage, ont eu beaucoup de succès.

Nassima Barkallah, adjointe déléguée à l'Action Sociale et au Handicap, représentait le maire David Rachline, entourée de nombreux élus de la Ville, venus soutenir cette cause, aux côtés de la jeune marraine, Ouswa.


La 2^e journée, a fait vibrer le cœur historique de la Ville, grâce au Fréjus Urban Trail, organisée par l'AMSLF, qui a séduit de nombreux sportifs, licenciés aguerris comme amateurs. La diversité des parcours a permis aux participants de 6 ans, à plus de 80 ans, de courir pour le Téléthon, avec une nouvelle épreuve handi-sport très appréciée. Merci à tous pour cette belle solidarité tout un week-end ! (les épreuves de karting ont été reportées à cause de la météo).



NOUVELLES STRUCTURES SPORTIVES À LA BASE NATURE

Inaugurés le 26 novembre dernier par le Maire, David Rachline, son adjoint au Sport Patrick Perona et son conseiller délégué aux équipements sportifs et au sport de haut niveau, Fabien Roux, les terrains de sport de la Base nature répondent à la fréquentation toujours plus nombreuse du grand public et à une demande toujours plus importante, des sportifs licenciés ou pas.

Le plus ancien des terrains de foot (construit il y a 22 ans) et le terrain de rugby, tous deux en pelouse synthétique, ont été remis aux normes, complétés par la création d'un nouveau terrain de football en synthétique, pour pallier au besoin grandissant des clubs locaux: l'Étoile, le Fréjus Football Club, le Football Club de la Palud, le Sky foot, les Amis du Ballon Rond, le CARF pour nos talentueux rugbymen, le Black Tiggers pour le football américain, ou encore les Papas Cools (rugby alliant compétition et loisir). Ces terrains ont aussi vocation à répondre à la fréquentation toujours plus nombreuse du grand public.



Débuter l'année avec le maire, David Rachline répond à nos questions et aux vôtres !

2022 s'en va et 2023 arrive, l'inexorable fuite du temps fait son œuvre !

Alors que David Rachline présentera ses vœux aux Fréjusiennes et aux Fréjusiens le 26 janvier prochain, nous avons souhaité interroger le maire et également lui faire parvenir certaines questions que se posent les Fréjusiens...

INTERVIEW AVEC DAVID RACHLINE :

12 mois se sont écoulés et 12 nouveaux mois arrivent, quel bilan tirez-vous de l'année 2022 ?

L'année 2022 devait être une année de renouveau en quelque sorte après l'année blanche 2020 puis l'année 2021 à la reprise limitée, pourtant force est de constater que le compte n'y est pas !

La guerre en Ukraine et la crise énergétique qui en découle ne peut pas non plus tout excuser, je tiens aussi à rappeler que dans tous les domaines, l'Etat s'est désengagé des communes pour nous laisser avec des frais grandissants, des prérogatives élargies mais des moyens en baisse.

Nous nous efforçons donc de soutenir comme nous l'avons toujours fait les commerçants, les artisans, les entreprises ou encore le tissu associatif de Fréjus.

De même, nous tentons de trouver des postes d'économies notamment en matière d'environnement et de gestion de notre environnement.

Par ailleurs, nous avons décidé de ne pas faire peser les hausses substantielles directement aux Fréjusiens même s'il faut le reconnaître les tensions budgétaires sont de plus en plus nombreuses.

Pour finir sur un point positif, Fréjus avance et se réunit pour faire face : les récentes inaugurations telle que la Maison d'Ailes, celles à venir et les projets qui vont naître ces prochaines années dans notre ville en témoignent. Il fait bon vivre à Fréjus, et l'avenir nous réserve de très belles surprises.

Quel est le projet réalisé qui a retenu votre attention en 2022 ?

La **revitalisation du centre historique** fut pour moi très symbolique puisqu'elle s'inscrit dans notre volonté de préserver, d'embellir et de promouvoir notre centre ville deux fois millénaire.

En faisant découvrir ou redécouvrir notre centre ancien via des rues pavées, un mobilier urbain plus adéquat, ou encore une attractivité renforcée, j'espère que chacun repartira de Fréjus avec de la joie et de l'émerveillement.

Ces nouveaux aménagements et cette nouvelle façon d'appréhender notre centre-ville se basent sur trois piliers novateurs : la **sanctification de notre cœur de ville historique**, un **sens de circulation dans les deux sens** afin de rendre la circulation plus fluide et la **création d'une piste cyclable** entre notre centre historique et la Base nature, reliant ainsi en mobilité douce la mer à la terre.

Tout le secteur urbain entre l'Hôtel de Ville et la place Paul Vernet aura été réaménagé, grâce à l'apport de matériaux naturels au sol et la plantation d'arbres



David Rachline constate l'avancée des travaux du centre-ville en présence des équipes municipales.

méditerranéens qui respectent l'aspect patrimonial du groupe épiscopal et de nos bâtiments centenaires et millénaires. Par exemple, il a fallu paver manuellement et dans les règles de l'art les rues Reynaude, Richery, Espalier et la place Riculphe.

Ces travaux font d'ailleurs suite, je le rappelle, aux améliorations déjà visibles dans les rues Jean Jaurès, Général de Gaulle, Fleury ou encore sur les places Formigé et Paul-Albert Février.

C'est donc une toute nouvelle vision du centre-ville qui se dessine et il a donc fallu revoir entièrement le plan de circulation du centre urbain qui avait été mis en place dans les années 70.

Si la phase 1 concernait les aménagements des rues Vadon et Verdun, afin de ramener une nouvelle dynamique du côté de l'entrée ouest de la ville, la phase 2, encore plus ambitieuse, sera effective dans le courant du premier trimestre 2023 : il s'agira du changement de sens de circulation du centre-ville, des rues Briand, Turcan, Grisolle, Jaurès, Montgolfier et Marsouins.

Et si vous deviez mettre un projet à venir ?

Sans hésiter, la **Promenade des Bains** ! C'est un projet d'envergure, pas celui d'un mandat mais d'une vie. Cette promenade va redessiner durablement notre littoral et elle va accroître l'attractivité de notre territoire en vue de le positionner comme une destination incontournable de la Côte d'Azur.

C'est d'ailleurs le plus gros projet public et démocratique du Var, car avec un montant de 65 M€, il a aussi été discuté et voté par les premiers concernés à savoir les habitants de Fréjus et de Saint-Raphaël.

Ce projet ambitieux me passionne tant par son ampleur mais aussi et surtout pour ses objectifs : 4 km de promenade, de Port Fréjus à Santa Lucia, la mise en place d'une navette électrique pour la parcourir, une revalorisation unique de notre bord de mer avec 1000 arbres plantés de 50 espèces différentes, économes en eau et adaptées au changement climatique.

Plus concrètement, à Fréjus-Plage, la promenade sera étendue sur la partie sud avec une réduction des voies de circulation, un parking souterrain construit sous la place de la République pour accueillir plus de 300 véhicules et à la surface, la place sera réaménagée et offrira un espace public paysagé, ombragé, tout en préservant sa vocation de lieu de rencontres et de pratique de la pétanque. Les services publics sur la place disponibles seront reconstruits.





Sandrine Crépet, Adjointe déléguée à l'Enfance et à l'Éducation, prend la parole à l'occasion de l'inauguration de l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme).

Il y a de nombreux sujets qui ont intéressé les Fréjusiens au cours de cette année. De même, de nombreux projets ont été annoncés pour 2023 : pouvez-vous faire un point sur tout cela ?

En premier lieu, j'avais fait une promesse au début de mon mandat, celle de créer un **conseil municipal des jeunes** afin de faire participer les jeunes Fréjusiens à la vie démocratique de notre cité. C'est chose faite depuis mars 2022 !

Deuxièmement, la création en mai 2022 d'un tout **nouveau poste d'ilotage de notre police municipale à Villeneuve**. Ce point d'accueil était nécessaire, il permet de renforcer la sécurité dans ce quartier et d'orienter les habitants. Si la mode en France est à la fermeture et à la raréfaction des services publics, ce n'est pas le cas à Fréjus, où l'Humain et le service public d'intérêt général dû aux administrés passent avant tout.

La protection animale est l'une de mes priorités, c'est la troisième réalisation pour moi avec la **création en mai dernier d'une chatterie relais à Fréjus**. Cette chatterie de 70m2, très bien équipée et avec toutes les normes nécessaires, accueille tous les chats sdf, en soins ou stérilisés, en convalescence, ou des chattes gestantes ou allaitantes avec leurs bébés, en attente d'adoption.

En quatrième, la **rénovation des terrains de foot et de rugby de la Base nature fin novembre**, a permis de satisfaire pleinement nos professionnels et nos amateurs qui avaient grand besoin de structures neuves et adaptées à leurs besoins.

Cinquièmement, la **Maison d'Ailes inaugurée en cette fin d'année** et qui est née de notre volonté de protéger au mieux et aux maximum les filles et les femmes de Fréjus. Cette structure dédiée de 140m2 mitoyenne de la Police municipale à la Base nature servira à accueillir, conseiller, orienter et protéger si nécessaires les femmes qui en font la demande.

Enfin, je souhaite conclure par notre jeunesse qui est l'avenir de notre commune. Nous avons encore investi beaucoup dans nos écoles et dans nos

structures qui y sont dédiées. L'ouverture d'une **classe spécialisée pour les enfants autistes** a notamment été une formidable avancée pour notre ville et pour toutes les familles qui attendaient cela depuis bien longtemps. L'année prochaine, nous poursuivrons nos efforts en matière d'isolation, de rénovation énergétique ou encore de réfection de locaux.

Justement, en abordant la qualité de vie, pouvons-nous faire un point sur la sécurité ?

Comme vous le savez, la sécurité a toujours été pour moi la première de nos libertés : c'est une priorité évidente. Nous avons, comme chaque année depuis 2014, de nouveau investi pour notre Police municipale, et nous l'avons encore renforcée à la suite des événements que nous avons connus à la Gabelle. Formations, matériels neufs, véhicules, dispositifs... nous travaillons au quotidien pour améliorer notre service municipal de police et de fait la sécurité de tout un chacun à Fréjus. Avec plus de **170 caméras de protection**, notre centre de surveillance urbain fait aussi des merveilles dans la protection des citoyens. Je tiens à souligner ici l'extrême professionnalisme et le dévouement total de nos policiers municipaux !

Sur la Gabelle, vous avez aux côtés de Frédéric Masquelier, président d'ECAA, suspendus les aides au quartier, pouvez-vous nous en dire plus ?

La Ville, mais aussi la Communauté d'Agglomération, l'État et la CAF se mobilisent au quotidien pour apporter une réponse sociale aux personnes en difficulté. Pourtant, force est de constater que la Gabelle qui est le quartier le plus aidé de la ville est toujours pris en otage par quelques voyous : nous avons donc décidé, après les récentes événements de violences gratuites et de quasi-émeutes, de ne plus rien laisser passer.

Des interventions menées en concertation étroite avec la Police nationale, dont je salue également l'action tout en regrettant son manque d'effectifs cruel, sont déjà à l'œuvre. Désormais, nous coupons les subventions et autres aides dédiés à ce quartier tant que le calme n'aura pas été retrouvé. J'ai écrit à ce sujet au Ministre de l'Intérieur et j'attends sa réponse depuis plusieurs mois maintenant.

Sur une note plus réjouissante, pouvez-vous nous dévoiler un peu de ce que Fréjus nous prépare en termes d'évènements cette année ?

Il est trop tôt pour tout dévoiler mais je peux vous dire que la saison 2023 à Fréjus s'annonce épique.

Cette année, en partenariat avec l'Office de tourisme, nous renforcerons durablement notre politique en matière d'évènementiel. De même, en collaboration avec la nouvelle association des commerçants de Fréjus, **Cap Hermès**, nous nous lancerons dans de nouveaux projets avec des partenaires privés plus que jamais motivés. Nous nous appuierons également sur nos grands événements, comme le Summer Vibes Festival, les Nuits Auréliennes, le Roc d'Azur qui vient de résigner pour rester à Fréjus jusqu'en 2027, les grands concerts aux Arènes ou encore le Festival International de l'Air. En 2023, à Fréjus, il y en aura pour tous les âges, pour toutes les bourses et pour tous les goûts.



David Rachline inaugure le poste d'ilotage à Villeneuve, aux côtés de la Première Adjointe, Martine Pétrus-Benhamou.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE

Jeunesse et commerce de proximité à l'honneur



À l'occasion de la séance du Conseil municipal du 24 novembre, des mesures de soutien significatives en faveur de la jeunesse et du commerce de proximité, ont été votées par les élus. Tour d'horizon des délibérations phares qui ont rythmé ce Conseil.

CRÉATION D'UNE BOURSE AU MÉRITE

Afin d'encourager les élèves fréjusiens les plus brillants, le Conseil municipal a voté la **création d'une bourse au mérite**, une initiative pensée et voulue par le Maire, David Rachline.

Ce dispositif a pour but d'encourager les jeunes dans leurs études, en leur attribuant une récompense en fonction de l'obtention d'une mention à leur examen de fin d'année. Elle concerne les jeunes de 12 à 25 ans (30 pour les personnes en situation de handicap) ayant réussi leur baccalauréat avec mention « bien », « très bien » et « très bien avec les félicitations du jury », ainsi que le Brevet des collèges avec mention « très bien ».

En plus de cette bourse, les personnes éligibles pourront bénéficier d'un emploi saisonnier durant un mois à la mairie pendant la période estivale qui suit l'obtention du Bac, à condition qu'elles soient majeures.

UN PASS CULTURE POUR LES JEUNES

Permettre aux jeunes d'accéder à la Culture est une des priorités de la ville de Fréjus. Le Conseil municipal a donc voté la mise en place de la convention « Pass Culture » entre la Commune et l'État.

Le Pass Culture individuel correspond à un crédit annuel, cumulable, que le jeune soit scolarisé ou non (15-18 ans). Aussi, la Ville souhaite s'inscrire dans ce dispositif et permettre aux ados d'utiliser leur crédit, à titre individuel. Le Pass pourra être utilisé, d'une part, pour l'accès aux musées et monuments (billets solo et Fréjus Pass) et l'achat de biens culturels (livres en vente dans les boutiques de musées et monuments), d'autre part, de manière collective pour la réalisation d'actions éducatives relevant du patrimoine (visites, interventions de spécialistes, ateliers).

UNE CARTE CADEAU DÉDIÉE AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ

La Ville poursuit son soutien au commerce de proximité. Depuis la crise sanitaire, le Maire a multiplié les initiatives pour venir en appui aux commerçants locaux (création de la plateforme Acheter Local, exonération de redevances d'occupation du domaine public, etc.).

Dans un souci d'innovation constant, le Conseil municipal a voté la mise en place et la commercialisation de la **carte cadeau « Petitscommerces »**. Objectifs : développer le chiffre d'affaires des commerçants et redynamiser le centre-ville.



C'est la première carte cadeau à dépenser uniquement dans les commerces de la Ville, destinée aux habitants, entreprises et collectivités publiques. Consommer à Fréjus, c'est choisir la proximité. Vous pouvez acheter une carte sur <https://www.petitscommerces.fr> ou directement chez les commerçants listés sur ce site internet.

TOUJOURS PLUS DE MOYENS AUX ASSOCIATIONS

Toujours soucieux de maintenir la vitalité du tissu associatif fréjusien, le Conseil municipal a voté l'octroi de subventions supplémentaires aux associations suivantes : Amslf (200 000€), la Mission Locale Est-Var dont l'objectif est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés (50 000€), et l'association ActiV Saint-Jean dans le cadre de ses activités pour les jeunes (600€).

Par ailleurs, le budget primitif n'étant voté qu'au mois de mars 2023, et afin de permettre leur bon



Hicham Tarfa, Intendant logistique de l'AMSLF, le Maire David Rachline, Fabien Sgarra, Président de l'AMSLF, Patrick Perona, Adjoint aux Sports et Jacques Petroni, Directeur Général de l'AMSLF.

fonctionnement, le Conseil municipal a décidé d'accorder une avance sur subvention à 14 associations dont l'Etoile Football Club (200 000€), l'Amslf (425 000€), Fréjus Var Volley (200 000€) ou encore la crèche Tartine et Nutella (50 000€).

26^e FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE



Implanté dans le paysage culturel local depuis 1995, le Festival du court-métrage est le rendez-vous cinéphile de début d'année à Fréjus, que l'on ne présente plus.

Ainsi, du 20 janvier au 4 février 2023, cette 26^e édition investira différents sites de la Ville : le théâtre Le Forum, la médiathèque Villa-Marie, le Casino Vikings, le cinéma Le Vox et la salle de spectacle de l'IGESA à la Tour de Mare. Projections, soirées cinéphiles, performance artistique et concert de musique de films, viendront ponctuer cette quinzaine dédiée au 7^e art, le point d'orgue étant la **cérémonie de remise des prix, qui se tiendra le vendredi 27 janvier** au théâtre Le Forum.

Par ailleurs, cet événement a également pour objectif de développer le partenariat avec l'Éducation Nationale afin de promouvoir et de diffuser auprès des établissements scolaires, dans le cadre des projets éducatifs liés au cinéma, des sélections de courts-métrages auprès des élèves. Manifestation culturelle de premier plan, le Conseil municipal a voté la reconduction de ce Festival.

CRÉATION D'AIRES MARINES ÉDUCATIVES (AME)

Alors que les trois Aires Marines Éducatives 2021-2023 ont été un véritable succès pédagogique et environnemental, le Conseil municipal a voté la reconduction de ce dispositif sur trois nouveaux sites à protéger pour la période 2022-2025 :

- La plage de Saint-Aygulf (dite des Esclamandes) ;
- La plage de l'Argens (à l'embouchure de l'Argens) ;
- La plage de l'entrée de la Base nature (dite de « l'Alba »).



Ariane Karbowski, adjointe déléguée à l'Environnement et Jean-Louis Barbier, Conseiller municipal délégué au Littoral, accompagnent les élèves de 6^e du collège Villeneuve, dans la mise en place de l'AME de la plage du Pacha, en présence des référents scientifiques de ECAA. ©Christine Delville - Estérel Côte d'Azur Agglomération



EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION DE RAVALEMENT DES FAÇADES DU CENTRE HISTORIQUE

Alors que la Ville a initié il y a déjà plusieurs mois une campagne de ravalement des façades du centre-ville « Refaites une beauté à votre façade » en vue d'embellir le cadre de vie des Fréjusiens, le Conseil municipal a voté l'extension du périmètre de l'opération, en incluant la rue de Fleury ainsi que la place Lech Walesa, située en retrait de la rue Ciamin et au sud de la rue Désaugiers. L'embellissement du cœur historique se poursuit activement.

Pour rappel, une AME est une zone maritime littorale de petite taille, gérée de manière participative par des élèves du CM1 à la 6^e, pendant 3 ans. En devenant AME, les classes pourront se lancer dans cette démarche de projet de manière plus approfondie, avec par exemple, la mise en place d'un Conseil de la Mer, la réflexion autour des enjeux de préservation et la mise en place d'actions concrètes, accompagnées par le référent scientifique d'Estérel Côte d'Azur Agglomération et le service Écologie citoyenne de la Ville.

Les classes qui le souhaitent devront présenter leur candidature à l'Office Français de la Biodiversité et signer la charte des AME.

26^e FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE :

Le Comité d'organisation et de sélection 2023



Chaque année, l'équipe qui compose le Comité d'organisation du Festival du Court métrage de Fréjus, est un peu différente. Un noyau dur est toujours là, depuis des années ; certains partent, d'autres arrivent, avec de nouvelles personnalités qui les rejoignent, et apportent d'autres compétences, une autre vision, en plus de l'expérience des piliers de l'équipe. C'est ce qui donne à chaque édition, son originalité. Voici donc l'équipe de cette 26^e édition.

Martine PETRUS-BENHAMOU

1^{re} adjointe au maire de Fréjus, déléguée à la Culture et au Patrimoine Historique de la Ville.

Claire MOUTON

Responsable Animations Adultes et Communication à la Médiathèque Villa-Marie de Fréjus, Communication du Festival

Barbara MERLE

Journaliste, auteure ou co-auteure de plusieurs ouvrages et auteure d'un documentaire.

Marco ORFEO

Directeur de l'agence locale de Créamania

Philippe RIGOULOT

Past-président du Comité d'Accueil et de Jumelage de la ville de Fréjus. Référent audio-vidéo du festival, et de la soirée Comité de Jumelage du 24 janvier.

Philippe RIVE

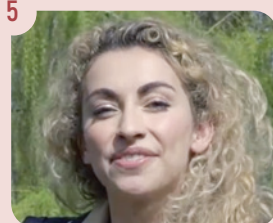
Illustrateur, concepteur, scénariste depuis 1987 notamment pour le magazine Spirou. Créateur (avec Nawa) du personnage du petit bébé de l'émission "Les enfants de la télé" (TF1) et collaborateur de l'émission jeunesse "Salut les tonns" (TF1)

Béatrice ATTARD

Bureau d'accueil des tournages de la ville de Fréjus

Les membres du Jury officiel 2023

Pour cette édition, la ville de Fréjus a l'honneur d'accueillir un jury composé de professionnels de haut niveau, connus et reconnus dans le monde cinématographique et culturel. Vous retrouverez leur biographie complète dans le livret/programme du festival et sur le site internet <https://www.festivalcourtmetragefrejus.fr>



- 1 **Président d'honneur : Dominique MAILLET**
Réalisateur, scénariste, journaliste, critique de cinéma. Réalisateur pour la télévision, auteur, organisateur de festivals.
- 2 **Co-présidente : Sylvie AYMÉ** : Scénariste, réalisatrice de documentaires, de longs métrages, séries, genres comédie, drame et polar.
- 3 **Co-président : Arsène JIROYAN** : Comédien, rôles dans les séries et tourne au cinéma avec les plus grands réalisateurs.
- 4 **Delphine MONTAIGNE** : comédienne, doubleuse d'actrices étrangères, pour la télévision et le cinéma.
- 5 **Agnès OLIER** : pianiste, orchestratrice, productrice, compositrice de musiques de films, courts métrages, etc.
- 6 **Bruno CHOËL** : comédien, doubleur d'acteurs étrangers (voix française d'Ewan McGregor, Johnny Depp, etc.
- 7 **Laurent CYR** : comédien, réalisateur, metteur en scène. En 2022, Laurent joue le rôle du sosie de Johnny Hallyday.
- 8 **Patrick HERNANDEZ** : Réalisateur et Producteur de courts et longs métrages

FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE :

pour un nouveau quart de siècle



Après un quart de siècle, fêté dignement l'an dernier, la ville de Fréjus organise une 26^{ème} édition très prometteuse, en partenariat avec l'Agence nationale du Court Métrage. De nouveaux sites accueilleront les événements, comme la salle de spectacle de l'IGESA, village vacances de l'Armée, qui nous permet de bénéficier d'une superbe salle pour le concert de la soirée d'ouverture.



VENDREDI 20 JANVIER

Salle de spectacle de l'IGESA
(La Tour de Mare)
Lancement officiel du Festival
du Court-métrage de Fréjus

18h Concert de musiques de films
par l'orchestre de David TALLENT
Verre de l'amitié

LUNDI 23 JANVIER

Cinéma Le Vox

18h Soirée de Compétition des Films
d'Animation (13 courts métrages)
(tout public à partir de 12 ans)

MARDI 24 JANVIER

Cinéma Le Vox

20h Soirée du Comité de Jumelage
de la ville de Fréjus
Projection d'un court-métrage suivi d'un
long-métrage, allemands

MERCREDI 25 JANVIER

Cinéma Le Vox

10h Projection d'une sélection de courts
métrages « jeune public » de l'Agence du
Court-métrage (environ 40 mn) séance pour les 3 - 5 ans
Sur réservation à la Médiathèque 04 94 51 01 89

14h30 Projection d'une sélection de
courts métrages « jeune public »
de l'Agence du Court-métrage (environ 1 heure)
séance pour les + de 6 ans
Sur réservation à la Médiathèque 04 94 51 01 89

18h Projection du film "Le roi de Paris"
(film de 1995 avec Philippe Noiret et
Michel Aumont) en présence du réalisateur
Dominique MAILLET

VENDREDI 27 JANVIER

Théâtre Le Forum

20h Soirée de Compétition Officielle
(11 courts métrages) - Remise des
Trophées avec le Jury, en présence des équipes

SAMEDI 28 JANVIER

Théâtre Le Forum (salle Cocteau)

16h Rencontre avec la pianiste
Agnès OLIER et morceaux choisis
Inscriptions à la Médiathèque 04 94 51 01 89

20h Soirée de prestige
Spectacle « Step In Time »

La Compagnie The Cherries (spectacle de danse)

SAMEDI 4 FÉVRIER

Médiathèque Villa-Marie

14h30 « Rien que pour vos yeux »
Rencontre entre le public et les
membres du Comité d'organisation et de sélection
du Festival 2023



Le mot de l'élue :

Martine PÉTRUS-BENHAMOU

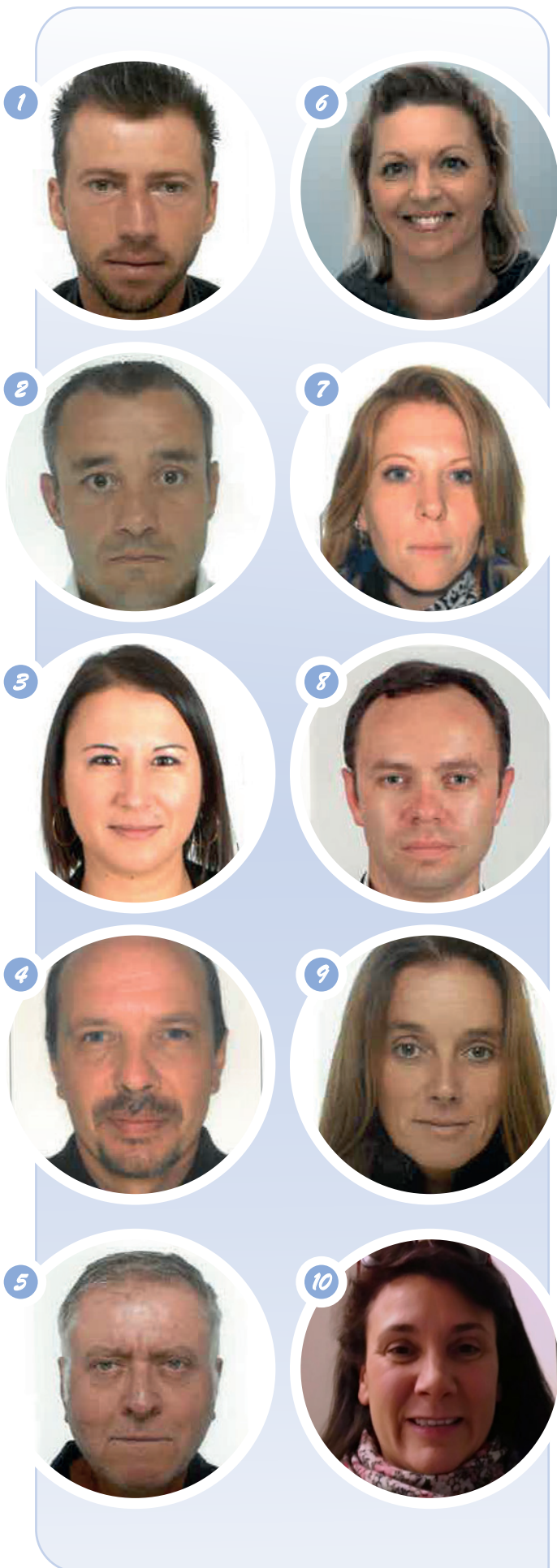
Première adjointe déléguée aux Affaires
culturelles et au Patrimoine historique

« 2023 est, nous l'espérons tous,
l'année du renouveau pour notre
Festival de Court métrage. Tout
d'abord parce que nous ne devrions
plus avoir de contraintes sanitaires,
imposées comme les deux dernières
éditions. Ensuite par le nombre
toujours plus important de partene-
naires qui nous soutiennent. Et enfin
par la composition de notre Jury, d'un
niveau encore plus élevé, avec des
professionnels du 7e Art connus et
reconnus, qui nous honorent de leur
présence. Leur confiance est aussi
une reconnaissance pour cet évène-
ment cinématographique, organisé
par la ville de Fréjus, qui marque
traditionnellement le début d'année »

LA 26^e ÉDITION EN CHIFFRES

1 concert de musiques de films
1 spectacle de danse sur les
Comédies musicales
2 séances jeune public
3 séances pour les scolaires
4 sites pour 1 festival
7 bénévoles passionnés = Comité
d'organisation
7 mois de travail pour le Comité
8 personnalités reconnues du 7e
Art pour le Jury
8 Prix et Trophées
11 Courts métrages pour la
Sélection Officielle en Fiction
13 Courts métrages sélectionnés
en Animation
17 Partenaires qui nous
soutiennent
300 courts métrages visionnés
700 œuvres candidates reçues
784 heures de visionnages

TOC, TOC, TOC : c'est le recensement



Le 19 janvier 2023 sonne le coup d'envoi pour le recensement. Une opération statistique du dénombrement de la population fréjusienne. Nous étions 55 301 Fréjusiens en 2019. Combien en 2023 ?

Du 19 janvier au 25 février, le recensement rénové de la population est organisé par la commune et l'INSEE. 4001 logements, tirés au sort par l'INSEE, seront recensés.

C'EST UTILE !

Cette enquête, qui détermine la population officielle de notre ville, permet de connaître et d'anticiper les besoins des administrés et ainsi d'adapter les politiques locales en matière de services publics, de logements, de transports...

Des chiffres du recensement découlent également la participation de l'État au budget des communes, ainsi que le nombre de conseillers municipaux ou encore de pharmacies.

PAR QUI ?

Si vous faites partie, cette année, de l'échantillon tiré au sort, un agent recenseur, muni d'une carte officielle, se présentera à votre domicile afin de vous recenser.

COMMENT ?

Deux possibilités vous sont offertes, soit en remplissant le questionnaire papier remis par l'agent recenseur chargé de votre secteur ou en remplissant le questionnaire sur internet, à l'adresse suivante :

www.le-recensement-et-moi.fr

C'EST SÛR !

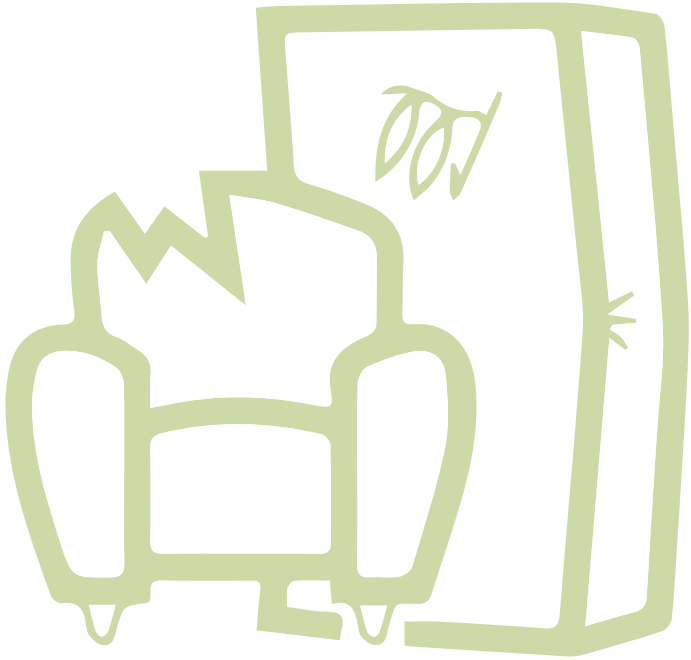
Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LES AGENTS RECENSEURS

- M. Matthieu **MINERBE** 1 6 Mme Déborah **FERNANDEZ**
- M. Stéphane **LEFÈVRE** 2 7 Mme Nolwen **DELOUME**
- Mme Marie-Laure **THOMAS** 3 8 M. Ludovic **DEFACHELLE**
- M. Julien **MARY** 4 9 Mme Anita **VEILLY**
- M. Lionel **GARNIER** 5 10 Mme Corinne **BASQUE-MARINO**

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Quelles sont les règles ?



La collecte des encombrants s'effectuera, cette année encore, dès le 1^{er} du mois, en respectant le jour de collecte attribué à chaque quartier.

Le calendrier des collectes 2022 rappelle les jours (et uniquement ceux-là) où doivent être déposés les encombrants.

Encombrants et D3E* doivent être déposés dans des tas séparés à proximité l'un de l'autre, UNIQUEMENT la veille du passage des bennes dédiées.

À noter : il faut prendre rendez-vous en contactant le numéro vert dédié aux encombrants : **0800 009 239**. L'appel doit être passé une semaine avant le jour de collecte prévu au planning.

*Déchets électriques et électroniques

La Ville appelle chacun à faire preuve de civisme et à respecter les règles pour le bien-être de tous.

Le dépôt des encombrants doit s'effectuer le jour – et uniquement celui-ci – précisé selon les secteurs par le calendrier. Tout autre dépôt hors des jours dédiés est pénalement répréhensible, conformément à l'article 131-13 du Code pénal, et aux dispositions du règlement sanitaire départemental. Le contrevenant s'expose de fait à une amende pouvant s'élever jusqu'à 450 €, et est même passible d'une poursuite au tribunal.

CALENDRIER DE COLLECTE des encombrants



RAPPEL DES JOURS DE COLLECTE PAR QUARTIER ET SECTEUR :

- **Lundi** : Centre-ville et Villeneuve
- **Mardi** : Fréjus-Plage et Port-Fréjus
- **Mercredi** : Caïs, Capitou, Madeleine, Gabelle
- **Jeudi** : Saint-Jean de Cannes et Saint Aygulf
- **Vendredi** : Tour de Mare, Sainte-Brigitte et Valescure
- Zone Palud - dernier mardi - Capitou avant dernier mardi

Numéro vert pour les prises de rendez-vous ou pour les demandes et renseignements : **0800 009 239**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Les demandes de rendez-vous pour la collecte de vos encombrants doivent être effectuées par téléphone au **numéro vert 0800 009 239** (une semaine avant le jour de collecte prévu au planning).

Volume de déchets maximum par résident : 1m³

Les déchets doivent être sortis la veille du jour de collecte

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin																																																																																																																																																																																																																																													
<table border="1"> <tr><th>L</th><th>M</th><th>M</th><th>J</th><th>V</th><th>S</th><th>D</th></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td></tr> <tr><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td></tr> <tr><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td></tr> <tr><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td></tr> <tr><td>30</td><td>31</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	L	M	M	J	V	S	D							1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31						<table border="1"> <tr><th>L</th><th>M</th><th>M</th><th>J</th><th>V</th><th>S</th><th>D</th></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td></tr> <tr><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td></tr> <tr><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td></tr> <tr><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	L	M	M	J	V	S	D				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28					<table border="1"> <tr><th>L</th><th>M</th><th>M</th><th>J</th><th>V</th><th>S</th><th>D</th></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td></tr> <tr><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td></tr> <tr><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td></tr> <tr><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td><td></td></tr> </table>	L	M	M	J	V	S	D				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		<table border="1"> <tr><th>L</th><th>M</th><th>M</th><th>J</th><th>V</th><th>S</th><th>D</th></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td></tr> <tr><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td></tr> <tr><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td></tr> <tr><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td></tr> <tr><td>30</td><td>31</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	L	M	M	J	V	S	D							1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31						<table border="1"> <tr><th>L</th><th>M</th><th>M</th><th>J</th><th>V</th><th>S</th><th>D</th></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td></tr> <tr><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td></tr> <tr><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td></tr> <tr><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td></tr> <tr><td>30</td><td>31</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	L	M	M	J	V	S	D							1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31												
L	M	M	J	V	S	D																																																																																																																																																																																																																																												
						1																																																																																																																																																																																																																																												
2	3	4	5	6	7	8																																																																																																																																																																																																																																												
9	10	11	12	13	14	15																																																																																																																																																																																																																																												
16	17	18	19	20	21	22																																																																																																																																																																																																																																												
23	24	25	26	27	28	29																																																																																																																																																																																																																																												
30	31																																																																																																																																																																																																																																																	
L	M	M	J	V	S	D																																																																																																																																																																																																																																												
			1	2	3	4																																																																																																																																																																																																																																												
5	6	7	8	9	10	11																																																																																																																																																																																																																																												
12	13	14	15	16	17	18																																																																																																																																																																																																																																												
19	20	21	22	23	24	25																																																																																																																																																																																																																																												
26	27	28																																																																																																																																																																																																																																																
L	M	M	J	V	S	D																																																																																																																																																																																																																																												
			1	2	3	4																																																																																																																																																																																																																																												
5	6	7	8	9	10	11																																																																																																																																																																																																																																												
12	13	14	15	16	17	18																																																																																																																																																																																																																																												
19	20	21	22	23	24	25																																																																																																																																																																																																																																												
26	27	28	29	30	31																																																																																																																																																																																																																																													
L	M	M	J	V	S	D																																																																																																																																																																																																																																												
						1																																																																																																																																																																																																																																												
2	3	4	5	6	7	8																																																																																																																																																																																																																																												
9	10	11	12	13	14	15																																																																																																																																																																																																																																												
16	17	18	19	20	21	22																																																																																																																																																																																																																																												
23	24	25	26	27	28	29																																																																																																																																																																																																																																												
30	31																																																																																																																																																																																																																																																	
L	M	M	J	V	S	D																																																																																																																																																																																																																																												
						1																																																																																																																																																																																																																																												
2	3	4	5	6	7	8																																																																																																																																																																																																																																												
9	10	11	12	13	14	15																																																																																																																																																																																																																																												
16	17	18	19	20	21	22																																																																																																																																																																																																																																												
23	24	25	26	27	28	29																																																																																																																																																																																																																																												
30	31																																																																																																																																																																																																																																																	
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre																																																																																																																																																																																																																																													
<table border="1"> <tr><th>L</th><th>M</th><th>M</th><th>J</th><th>V</th><th>S</th><th>D</th></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td></tr> <tr><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td></tr> <tr><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td></tr> <tr><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td></tr> <tr><td>30</td><td>31</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	L	M	M	J	V	S	D							1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31						<table border="1"> <tr><th>L</th><th>M</th><th>M</th><th>J</th><th>V</th><th>S</th><th>D</th></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td></tr> <tr><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td></tr> <tr><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td></tr> <tr><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td><td></td></tr> </table>	L	M	M	J	V	S	D				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		<table border="1"> <tr><th>L</th><th>M</th><th>M</th><th>J</th><th>V</th><th>S</th><th>D</th></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td></tr> <tr><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td></tr> <tr><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td></tr> <tr><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td></tr> <tr><td>30</td><td>31</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	L	M	M	J	V	S	D							1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31						<table border="1"> <tr><th>L</th><th>M</th><th>M</th><th>J</th><th>V</th><th>S</th><th>D</th></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td></tr> <tr><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td></tr> <tr><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td></tr> <tr><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td></tr> <tr><td>30</td><td>31</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	L	M	M	J	V	S	D							1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31						<table border="1"> <tr><th>L</th><th>M</th><th>M</th><th>J</th><th>V</th><th>S</th><th>D</th></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td></tr> <tr><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td></tr> <tr><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td></tr> <tr><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td></tr> <tr><td>30</td><td>31</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	L	M	M	J	V	S	D							1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
L	M	M	J	V	S	D																																																																																																																																																																																																																																												
						1																																																																																																																																																																																																																																												
2	3	4	5	6	7	8																																																																																																																																																																																																																																												
9	10	11	12	13	14	15																																																																																																																																																																																																																																												
16	17	18	19	20	21	22																																																																																																																																																																																																																																												
23	24	25	26	27	28	29																																																																																																																																																																																																																																												
30	31																																																																																																																																																																																																																																																	
L	M	M	J	V	S	D																																																																																																																																																																																																																																												
			1	2	3	4																																																																																																																																																																																																																																												
5	6	7	8	9	10	11																																																																																																																																																																																																																																												
12	13	14	15	16	17	18																																																																																																																																																																																																																																												
19	20	21	22	23	24	25																																																																																																																																																																																																																																												
26	27	28	29	30	31																																																																																																																																																																																																																																													
L	M	M	J	V	S	D																																																																																																																																																																																																																																												
						1																																																																																																																																																																																																																																												
2	3	4	5	6	7	8																																																																																																																																																																																																																																												
9	10	11	12	13	14	15																																																																																																																																																																																																																																												
16	17	18	19	20	21	22																																																																																																																																																																																																																																												
23	24	25	26	27	28	29																																																																																																																																																																																																																																												
30	31																																																																																																																																																																																																																																																	
L	M	M	J	V	S	D																																																																																																																																																																																																																																												
						1																																																																																																																																																																																																																																												
2	3	4	5	6	7	8																																																																																																																																																																																																																																												
9	10	11	12	13	14	15																																																																																																																																																																																																																																												
16	17	18	19	20	21	22																																																																																																																																																																																																																																												
23	24	25	26	27	28	29																																																																																																																																																																																																																																												
30	31																																																																																																																																																																																																																																																	
L	M	M	J	V	S	D																																																																																																																																																																																																																																												
						1																																																																																																																																																																																																																																												
2	3	4	5	6	7	8																																																																																																																																																																																																																																												
9	10	11	12	13	14	15																																																																																																																																																																																																																																												
16	17	18	19	20	21	22																																																																																																																																																																																																																																												
23	24	25	26	27	28	29																																																																																																																																																																																																																																												
30	31																																																																																																																																																																																																																																																	

DEVENEZ SAUVETEUR AQUATIQUE avec les sapeurs-pompiers du Var !

Vous souhaitez surveiller les baignades l'été prochain depuis les postes de secours sur les plages et lacs du département ? Le SDIS 83 lance une campagne de recrutement pour la formation des surveillants des baignades en vue de la saison 2023. Elle se tiendra entre janvier et juin lors des vacances scolaires et certains week-ends. L'hébergement est possible sur les postes éloignés du domicile.

Cette formation qualifiante est prise en charge pour le SDIS 83 sous conditions :

- Être âgé de 18 ans au 1^{er} juin
- S'engager pour deux mois minimum

Des épreuves de présélection attendent les candidats :

- Faire 200 mètres en palmes, masque et tuba
- Passer un test d'aquacité (motricité aquatique)
- Réussir l'entretien avec les responsables du dispositif SBAN (Surveillance des baignades et des activités nautiques).

Les tests de présélection auront lieu le **14 janvier** à Toulon et le **21 janvier** à Hyères et Fréjus.

Renseignements et inscriptions : www.sdis83.fr.



Pendant leur formation, les stagiaires sauveteurs apprennent les gestes à adopter lors d'un malaise.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION avec Erilia pour la production de logements sociaux



Fabienne Lengronne, chef du service des affaires foncières et immobilières, Brigitte Lancine, adjointe déléguée au Logement, David Rachline, Maire de Fréjus, Antoine Jeandet, DGA d'Erilia, et Béatrice Charret, chef du service logement.

Le 14 novembre dernier, le Maire, David Rachline et Antoine Jeandet, Directeur Général adjoint d'Erilia, bailleur social, ont signé une convention d'objectifs et de moyens en vue d'**augmenter le nombre de logements sociaux** sur la Ville, en présence de Brigitte Lancine, adjointe déléguée au Logement. Cette décision a été votée en Conseil municipal le 22 septembre 2022 pour faciliter l'accès au logement des Fréjusiens.

En effet, au plus tard en 2025, les logements locatifs sociaux devront représenter **au minimum 25 %** du parc de résidences principales de la Commune. Afin d'y parvenir, la Direction départementale des territoires et de la mer du Var a assigné à la Ville l'objectif triennal 2020 - 2022 de réaliser **1381 logements sociaux** sur cette période en application des dispositions prévues dans le cadre de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU). Pour l'atteindre, la Commune a décidé de conclure une convention avec les bailleurs sociaux, et notamment ERILIA. Ainsi, ce dispositif portera sur les constructions neuves, les acquisitions-améliorations amiables dans le parc ancien, les préemptions déléguées au bailleur social ou le bail de longue durée.

En contrepartie, la Ville s'engage, sous réserve du conventionnement de ces logements une fois acquis, à soutenir financièrement le bailleur social par le versement de subventions foncières, déductibles du montant des prélèvements relatif à la loi SRU, pour l'acquisition et la rénovation de ces biens situés dans les copropriétés identifiées comme fragiles par l'observatoire des copropriétés du Plan Local de l'Habitat (PLH) et ciblées en "géographie prioritaire" de la Politique de la Ville.

ATOUT GOMMAGE

vos objets retrouvent une nouvelle vie !



Sylvain Beck, dirigeant d'Atout Gommage, aux côtés de Gérard Charlier de Vrainville, Adjoint délégué à l'attractivité du territoire et vice-président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.

Créée en 2015, l'entreprise Atout Gommage, spécialiste du décapage par aérogommage, située à la Palud, donne une seconde vie à tous vos objets.

À sa tête, Sylvain Beck, un jeune chef d'entreprise passionné qui ne manque pas d'idées pour innover, recycler et valoriser vos biens.

Avant de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, Sylvain Beck faisait du lavage poids lourds la nuit, et la journée, il nettoyait des façades. Utiliser des produits chimiques pour passer le karcher ne correspondait pas à son éthique de travail. Il a donc pris une aérogommeuse, et petit à petit, son activité s'est développée. Forte de quatre employés, Atout Gommage est un véritable atelier de curiosités.

UN SAVOIR-FAIRE UNIQUE

Fier de sa manière de travailler, Sylvain Beck affirme : « On se sert de l'air. La particularité, c'est que l'on envoie des « cailloux » qui cassent lors de l'impact. Par conséquent, ils n'abîment pas le matériau. De plus, on peut régler la pression : nous pourrions même effacer du marker sur une coquille d'œuf. Ce sont des minéraux naturels sans silice, qui nous permettent même de travailler sur des pièces de carrosserie. Nous pouvons projeter du bicarbonate qui va permettre de nettoyer sans poncer, sur du verre par exemple. » Quant au micro-billage, il est

plutôt utilisé sur des pièces en aluminium. « C'est un traitement de surface qui permet de rendre l'aluminium brillant, sur tous les métaux non ferreux », détaille le dirigeant. Les prestations d'Atout Gommage englobent tous les supports pouvant recevoir un décapage. L'entreprise a même nettoyé la passerelle de Port-Fréjus au printemps 2022. Gérard Charlier de Vrainville, adjoint délégué à l'attractivité du territoire, précise : « Atout Gommage se situe entre l'industrie du sablage et le petit artisan. C'est une entreprise à taille humaine qui réalise un travail remarquable et qui ne cesse d'innover. »

« Nous travaillons en atelier et sur site. Mon point fort, c'est d'aller dans les maisons pour décapier, notamment, les escaliers, les charpentes, les poutres, les portails, les sols, les garde-corps. On enlève même les taches d'huiles au sol. La mode aujourd'hui, c'est de retrouver la couleur du bois naturel. Nous avons deux équipes qui se déplacent dans les maisons pour faire les décapages. En atelier, nous décapons également, valorisons et recyclons certains objets », souligne Sylvain Beck.

DES TAGS « PROPRES »

Doté d'une sensibilité artistique, Sylvain Beck voulait réaliser une fresque énorme, en bordure de route. Accompagné d'un

artiste graffeur, il a réalisé le tag géant « Ici commence la mer » de 700 m² sur les berges du Reyran, mais aussi le logo de l'Office de Tourisme de Fréjus.

« Pourquoi parle-t-on de tag propre ? Car c'est un graffiti, il est effectué par contraste propre sur sale. Il est propre car on n'applique pas de peinture, le blanc est la couleur initiale du béton qui ressort. Un tag de 72 mètres de long sur 10 mètres de haut n'existe nulle part ailleurs », souligne le chef d'entreprise. Une fierté de l'avoir réalisé à Fréjus.

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE GRÂCE À DE LA PEINTURE

Afin d'élargir l'éventail de ses activités, Atout Gommage est l'appliqueur d'une peinture composée à 80 % de céramique. Cette peinture représente 10 cm de mousse isolante. Posée à l'extérieur des bâtiments, elle permet de réduire de 30 à 50 °C la température. « Nous pouvons faire baisser de 4 °C la température à l'intérieur juste en faisant une peinture sur le toit. C'est 40 % d'économies. Sur les véhicules frigorifiques, il est possible d'économiser 30 % de carburants. Nous pouvons également créer des îlots de fraîcheur dans les écoles pour qu'ils puissent jouer sans se brûler les pieds », explique Sylvain Beck qui déborde d'idées. Atout Gommage est une entreprise qui a de beaux jours devant elle.



Fabio, employé d'Atout Gommage, procède au décapage d'un volet.

PATRICK CHARRIEZ : un itinéraire spirituel en images



© Patrick Charriez

Patrick Charriez n'a une trajectoire déconcertante que si l'on omet de prendre en considération ce qui en constitue le moteur : une inlassable curiosité et, aussi, de manière insécable, la passion de transmettre.

Cet enseignant en mathématiques du collège Gabrielle Colette, autrefois ingénieur, a, bien entendu, une formation scientifique. Il est aussi féru d'histoire, ainsi qu'en atteste l'un de ses ouvrages précédents, « Champs de paix », récompensé par la Mission Centenaire 14-18 et préfacé par François Léotard. Mais il a aussi, et peut-être surtout, une profonde fibre littéraire et artistique, qui s'affirme dans tous ses ouvrages, et en particulier dans son dernier-né : « Vibrations de saison Automne- Hiver ».

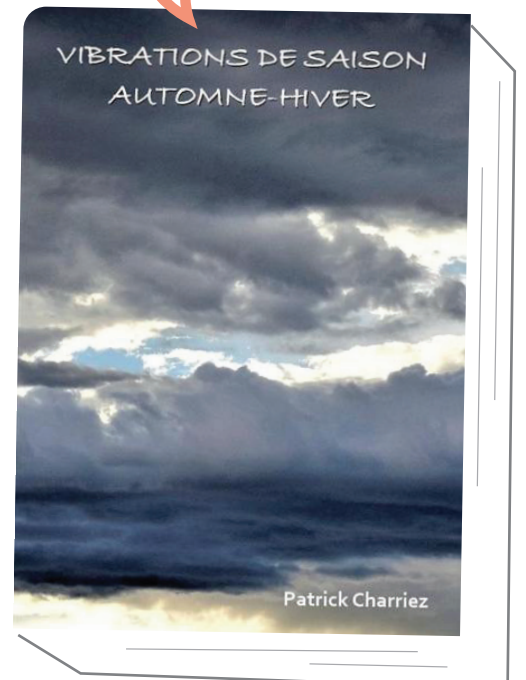
Dans ce qu'il qualifie lui-même, avec ce mélange de gravité et de malice qui est l'un des visages les plus aisément reconnaissables de la vérité, de « Saint-Jacques-de-Compostelle intérieur », c'est en effet à un véritable itinéraire spirituel qu'il convie ses lecteurs. « Vibrations de saison » est avant toute chose un superbe objet. Un ouvrage d'art, minutieusement illustré et somptueusement édité. Il s'agit, il est vrai, d'un livre entremêlant avec cohérence et subtilité poèmes et photographies de l'auteur.

Mais, ainsi qu'il le relève lui-même avec sagacité, « cet ouvrage n'est pas seulement consacré aux saisons de la nature ; il évoque aussi les saisons humaines. » En effet, à ses yeux – et aux nôtres aussi –, l'automne et l'hiver sont des saisons durant lesquelles notre propre rythme s'infléchit : « moments et séquences de retrait, de méditation, de calme, d'apaisement », précise-t-il. Tel est bien l'état d'esprit de cet homme discret, modeste et chaleureux – trièdre qui correspond à de nombreux passionnés.

À ceux qui s'étonneraient de le voir à la fois poète et photographe, il répondrait sans doute, avec la calme générosité qui émane de sa personne, que ces deux arts certes distincts requièrent la même vertu : la faculté d'émerveillement. Ce volume très réussi mérite un tome II ; cela tombe bien : celui-ci est déjà prêt. Intitulé, comme de juste, « Vibrations de saison Printemps-Été », il paraîtra, naturellement... au printemps 2024.

DÉDICACE

**Patrick CHARRIEZ
sera en dédicace
à la librairie Charlemagne,
samedi 21 janvier à partir de 10 h.**



« Vibrations de saison Automne-Hiver », Patrick Charriez, Édition Charriez 20 €.

FRÉJUS ACCUEILLERA le Roc d'Azur jusqu'en 2027



Après les sacres des Français Pauline Ferrand-Prévôt et Jordan Sarrou en octobre dernier sur l'épreuve phare du Roc d'Azur, l'aventure entre Fréjus et Amaury Sport Organisation (A.S.O), organisateur du Roc d'Azur, se poursuivra jusqu'en 2027, soit 5 ans de plus !

Implanté depuis 1997 sur la Base Nature François Léotard de Fréjus et dans les sentiers du Massif des Maures, le Roc d'Azur est devenu le 1^{er} rassemblement VTT au monde et célèbre, chaque année au mois d'octobre, l'ensemble des acteurs du cycle, du VTT et du trail.

La ville de Fréjus met tout en œuvre, afin d'offrir chaque année un terrain d'expression idéal aux 20 000 inscrits et accueillir les 300 exposants, ainsi que les 100 000 visiteurs, sur le salon du Roc.

Yann Le Moënner, directeur d'Amaury Sport Organisation :

« Nous sommes très heureux de poursuivre l'aventure commencée ensemble il y a 25 ans, et nous envisageons l'avenir confiants, avec comme principal objectif la volonté de continuer à faire grandir le Roc ».

David Rachline, maire de Fréjus :

« C'est une fierté pour notre Ville, son Office de Tourisme et les Fréjusiens, de poursuivre l'aventure mythique du Roc d'Azur pendant 5 ans. Fréjus, une destination qui s'affirme toujours plus "100 % SPORT" ».



GRANDE FÊTE SPORTIVE EN PERSPECTIVE pour le triathlon de Fréjus !

Après le succès de la première édition, le triathlon de Fréjus revient cette année pour votre plus grand plaisir. Experts, amateurs, passionnés et enfants, une grande fête sportive vous attend du côté de la Base nature, les 13 et 14 mai prochains. Les inscriptions sont ouvertes pour le Challenge Fréjus by Ekoï. La ville de Fréjus et le club local de l'AMSLF Triathlon s'associent pour les trois années à venir, à la société Challenge Family, spécialisée dans l'organisation de triathlons partout dans le monde.

Jort Vlam, directeur exécutif de la société hollandaise et l'adjoint au Sport de la Ville, Patrick Perona ont signé ensemble une convention pour unir les deux parties.

À CHACUN SON DÉFI

Nouveauté cette année, en supplément des épreuves « S » et « M », le format « L » (middle distance L), s'ajoute au programme. L'occasion pour chacun de se dépasser quel que soit son niveau. En parallèle, le Grand Prix D1 de la Fédération Française de Triathlon réunira l'élite du triathlon français.

Inscriptions et programme :
<https://challenge-frejus.com/fr/>

FRÉJUS A SON ÉQUIPE E-SPORT



Le club Ados, animé par le service Jeunesse de la Ville, a son équipe e-sport (comprenez « sport électronique, via une plateforme locale ou en ligne ») depuis quelques mois à peine. Six joueurs, les mains sur les manettes 2 h par semaine, sont déjà arrivés au niveau compétition.



CHAMPIONS À LA PARIS GAMES WEEK

Grâce au soutien du maire David Rachline et à l'aide financière de la Ville, les 3 animateurs, Yann, Alex et Elvis, ont pu organiser le déplacement des e-sportifs fréjusiens à Paris, pour participer à la « Paris Games Week », salon regroupant toutes les grandes marques mondiales, d'éditeurs de jeux et de constructeurs de consoles et accueillant plus de 150 000 visiteurs.

Les joueurs de l'équipe e-sport de Fréjus, composée de Léna, Giovanni, Oussam, Zack, Damien, et Housman B, âgés de 14 à 15 ans, ont concouru au 1^{er} tour juniors, de **Street Fighter 5**, parmi 100 compétiteurs de haut niveau, parfois quasi pro. Léna, l'une des rares joueuses, surnommée par ses adversaires « la gameuse » (un surnom validant une reconnaissance), Oussam et Giovanni se sont qualifiés, tandis que Zack, spécialiste des « enchaînements Combo », et Damien, meilleur « technicien », se sont faits néanmoins remarquer. Oussam et Giovanni arrivaient en finale, et c'est Giovanni qui sortait grand gagnant de cette compétition. Même l'organisateur du salon a remarqué cette jeune équipe atypique et lui a fait tourner des rush vidéo et des interviews en direct.

Une fierté pour nos champions, pour le service Jeunesse, et pour la ville de Fréjus.

Promenade des Bains

UNE ADRESSE MAIL POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES HABITANTS

Dans la continuité de la concertation publique qui s'est déroulée du 1^{er} juillet au 31 août et de la réunion publique du 13 octobre 2022 qui a accueilli près de 1300 participants, Estérel Côte d'Azur Agglomération continue d'échanger avec la population sur le projet de réaménagement du bord de mer. Une adresse mail promenadedesbains@esterelcotedazur-agglo.fr est mise en place pour recueillir les questions et les remarques sur le sujet. La Communauté d'agglomération apportera des réponses sous 15 jours. Ce dispositif s'ajoute à la mise en place depuis le 1^{er} juillet du kiosque d'information situé au Pont d'Arcole à Fréjus. Retour sur des questions récurrentes.

Comment vont se dérouler les travaux? Est-ce que l'on va tout bloquer pendant 3 ans?

Les travaux sont programmés pour débuter en octobre 2023 jusqu'au mois de mai de chaque année afin de permettre aux saisons touristiques de se dérouler dans les meilleures conditions. Le chantier sera certainement organisé par secteurs géographiques afin de maintenir les flux et les accès piétons. Ainsi, par exemple, une première séquence de travaux pourra débuter sur une portion de la promenade entre les façades des bâtiments et le milieu des voies de circulation pour maintenir un flux côté mer. Une fois cette partie achevée, le chantier basculera sur la portion située côté mer pour libérer le passage et la circulation côté ville. Dans certains cas, il pourra commencer côté mer et se poursuivre côté ville. Par cette technique de « chantier glissant », l'objectif est de minimiser les nuisances ou les contraintes d'accès à des

périodes plus restreintes et de ne pas « tout bloquer » pendant 3 ans. La Promenade sera donc impactée par secteurs et par périodes successives de travaux.

Pourquoi réduire le nombre de voies de circulation?

C'est la suppression de places longitudinales de stationnement qui doit permettre de fluidifier le trafic dans le cadre des aménagements. La réduction du nombre de voies n'est pas un principe en soi et ne sera pas systématique. Le projet tiendra évidemment compte des spécificités de chaque secteur.

Le sens de circulation sera-t-il impacté?

Non. Le double sens à Fréjus et le sens unique à Saint-Raphaël seront maintenus.

Quel va être l'impact sur les places de stationnement?



Promenade de Lattre de Tassigny à Saint-Raphaël

Environ 400 places de stationnement vont être supprimées à Fréjus et une centaine de places à Saint-Raphaël. Pour y remédier, un parking souterrain d'au moins 360 places va être construit sous la Place de la République à Fréjus-Plage. Concernant le stationnement en surface à Fréjus, les voies seront adaptées pour conserver des places de livraison, de dépose minute sur le boulevard de la Libération et 50 places de stationnement pour les véhicules légers sur le boulevard d'Alger. À Saint-Raphaël, cette évolution a déjà été anticipée avec la création du parking Bonaparte sachant que par ailleurs l'ensemble des parkings de la ville peuvent accueillir plus de 1600 véhicules.

Que vont devenir les marchés?

Les marchés seront maintenus, mais seront certainement réorganisés pour tenir compte de la nouvelle configuration de l'espace public et notamment la plantation de 1000 arbres de 50 essences différentes.

Et les commerces?

Les commerçants vont être consultés afin de connaître leurs attentes et d'écouter leurs remarques. Ils seront les premiers bénéficiaires de l'amélioration de l'espace public destinée à redynamiser le territoire. La Communauté d'agglomération souhaite que les commerçants l'accompagnent dans cette ambition en respectant par exemple une charte des terrasses. Ce sujet concerne les choix opérés par chacune des villes, il n'est pas directement intégré au projet.

Que va-t-il se passer Place de la République?

Le projet comprend la réalisation d'un parking souterrain de 300 places minimum. La Place de la République sera totalement réaménagée avec un renforcement du couvert végétal et un verdissement de l'espace garantissant une grande qualité de jeu pour les boulistes. Les établissements publics seront entièrement reconstruits.



Place de la République à Fréjus

EXPRIMEZ VOS HABITUDES DE DÉPLACEMENT SUR LE SITE « J'ACTIVE MA MOBILITÉ »

Estérel Côte d'Azur Agglomération s'est dotée de « J'active ma mobilité », une plateforme participative dédiée au transport et à la mobilité qui permet à chacun d'exprimer ses habitudes de déplacement mais aussi ses attentes et les difficultés rencontrées en matière de mobilité.

Plus qu'une enquête ponctuelle, « J'active ma mobilité » permet un diagnostic permanent. L'utilisateur peut à tout moment faire évoluer son profil pour faire connaître ses besoins et contribuer à l'évolution du réseau. Grâce à l'ensemble des données collectées, Estérel Côte d'Azur Agglomération peut adapter, enrichir ou réorienter son offre. Lorsqu'un usager indique son trajet, l'application propose, lorsqu'il est possible, une alternative et indique l'économie réalisée, l'effet sur l'environnement et d'éventuels avantages au plan de la santé si une activité sportive (comme le vélo ou la marche) est proposée sur le trajet. Cette application cible en particulier les déplacements domicile-travail et domiciles-école. Elle intéresse également les entreprises dans l'élaboration de leur plan de déplacement ainsi que les établissements d'enseignement et a été présentée aux réseaux économiques du territoire.



ENQUÊTE SUR VOTRE MOBILITÉ
COMMENT VOUS DÉPLACEZ-VOUS ?
Parlez-nous de vos déplacements au quotidien!
Vos réponses nous aideront à aménager votre mobilité de demain!

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

RÉPONDEZ À L'ENQUÊTE SUR
jactivemamobilite.fr



+ RENDEZ-VOUS SUR: jactivemamobilite.fr pour s'inscrire puis suivre les instructions reçues par mail

AVEC « WIIIZ », 20 BORNES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN 2022



Estérel Côte d'Azur a pour objectif d'implanter plus de 100 bornes de recharge pour les véhicules électriques sur le territoire d'ici fin 2026.

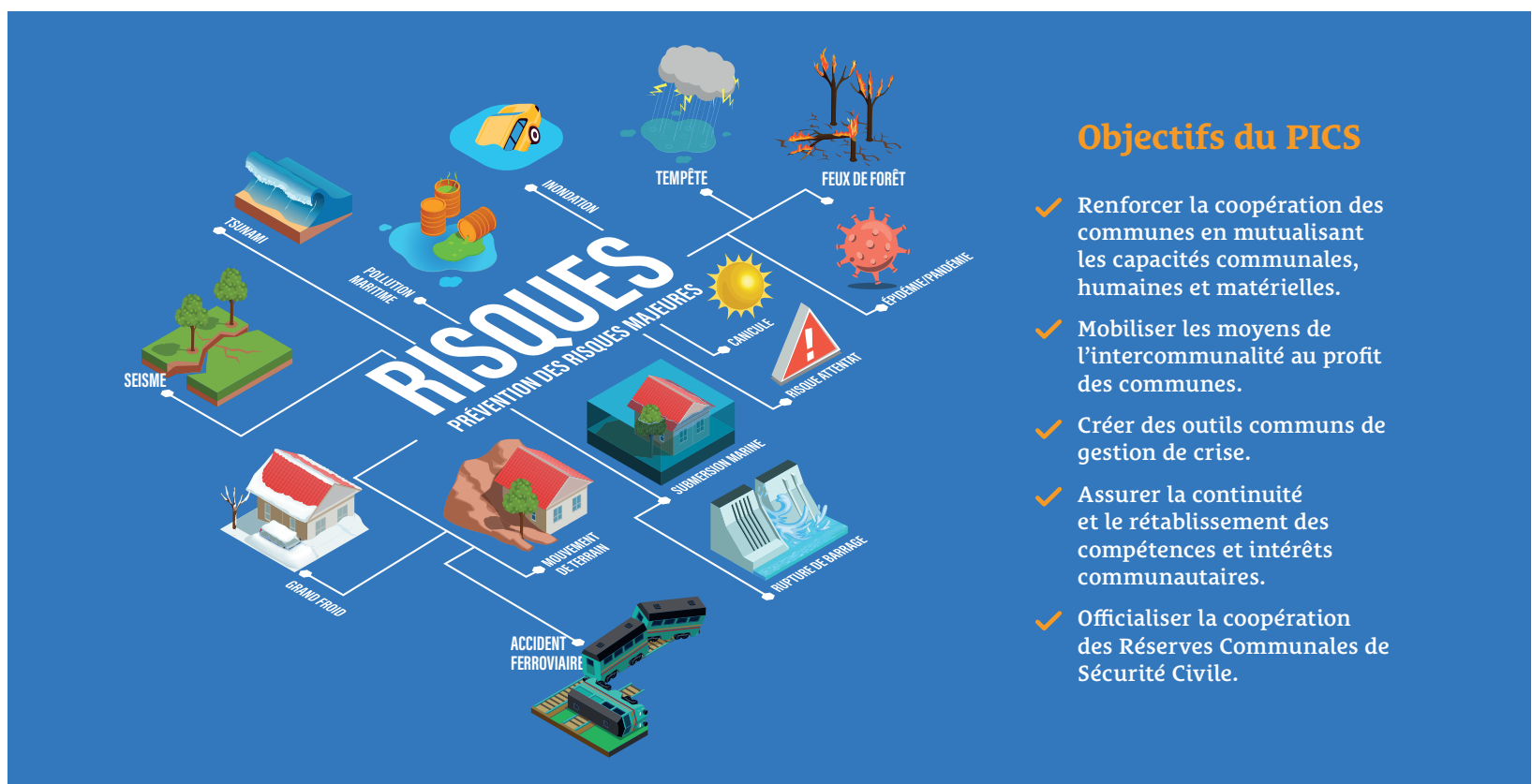
En partenariat avec le réseau de bornes de recharge électriques « WiiiZ », 20 bornes ont été installées sur les places de stationnement en voirie publique en 2022. Chaque borne a deux points de charge équipés de deux types de prises : une prise permettant une charge accélérée de 22 kva et une prise domestique pour les petits véhicules, cycles ou scooters. Pour une ZOÉ 50 branchée sur la partie 22kva, il faudra une heure de charge pour obtenir 125 kilomètres d'autonomie pour un coût de 3 euros. Afin de déployer ces bornes, Estérel Côte d'Azur Agglomération a déjà investi près de 450 000 €. La Communauté d'agglomération va poursuivre cet effort. Ainsi, plus de 30 bornes seront installées en 2023.

Une des 20 bornes installées avenue du XV^e Corps à Saint-Raphaël

Ensemble contre les risques majeurs

UN PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE POUR 2024

Le Président de l'agglomération Estérel Côte d'Azur engage le territoire dans l'élaboration d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS). Prévues par le Pacte de Gouvernance, cette nouvelle réponse opérationnelle repose sur le principe de solidarité des communes et la mutualisation des moyens face aux situations de crise. Le PICS est obligatoire dès lors qu'une commune membre a l'obligation de réaliser un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et c'est le cas de l'ensemble des communes du territoire.



Objectifs du PICS

- ✓ Renforcer la coopération des communes en mutualisant les capacités communales, humaines et matérielles.
- ✓ Mobiliser les moyens de l'intercommunalité au profit des communes.
- ✓ Créer des outils communs de gestion de crise.
- ✓ Assurer la continuité et le rétablissement des compétences et intérêts communautaires.
- ✓ Officialiser la coopération des Réserves Communales de Sécurité Civile.

Le PICS est chargé d'organiser, sous la responsabilité du président de l'EPCI-FP*, la solidarité et la réponse intercommunales au profit de toutes les communes membres face aux situations de crise. Sa finalité est de fournir l'expertise, l'appui, l'accompagnement et la coordination du territoire en matière de planification ou lors des crises pour gérer plus particulièrement la solidarité territoriale. Il ne se substitue pas aux plans communaux de sauvegarde. Il les complète si besoin et les renforce. Ainsi, chaque maire conserve la direction des opérations de secours dans sa commune. Le dispositif du PICS est en revanche exclusivement déclenché par son président, sur demande d'un ou plusieurs maires de l'EPCI.

« Notre vocation n'est pas de se substituer aux PCS mais bien de les compléter, de définir les compétences de chacun afin de développer les solidarités entre territoires. L'idée est de mettre à disposition des communes sinistrées, les moyens intercommunaux adaptés. En cas de crise majeure, les centres d'accueils, les services informatiques et

les personnels auront par exemple vocation à se mutualiser. Chaque commune bénéficiera de ce plan sous convention du Président. À terme, nous ne manquerons pas de réaliser des exercices grandeur nature en collaboration avec nos partenaires afin de garantir l'efficacité de ce plan », Pierre Cordina, conseiller communautaire en charge du PICS.

Ce plan est composé de différents volets : présentation des 5 communes membres ; diagnostic des risques majeurs du territoire, accompagné d'une cartographie (risques naturels, risques technologiques, risques sanitaires, risque attentat et diagnostic des enjeux humains, économiques, environnementaux, immobiliers...); recensement des moyens intercommunaux, communaux, publics et privés ; fiches action sur la conduite à mener en cas d'événement.

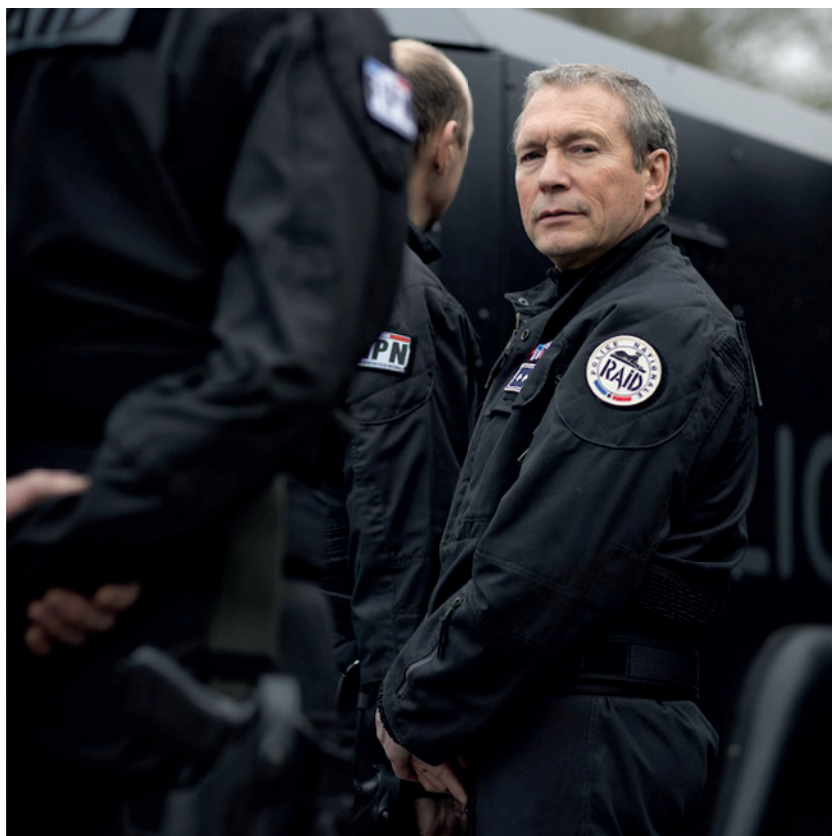
Les travaux engagés prendront plusieurs mois. L'ambition est d'aboutir à l'automne 2023 pour être opérationnel en 2024.

* Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Pour Jean-Michel Fauvergue,
ancien chef du Raid :

« L'INTERCOMMUNALITÉ EST UNE VRAIE FORCE D'ACTION DANS LE RISQUE ATTENTAT »

Jean-Michel Fauvergue a dirigé le Raid - unité d'élite de la Police nationale - entre 2013 et 2017. À la demande de Frédéric Masquelier, il va mettre son expérience au service de l'agglomération Estérel Côte d'Azur pour appréhender le risque attentat dans le futur PICS. Sa mission permettra d'établir un plan adapté aux nouveaux enjeux de Sécurité et d'approfondir la formation des policiers municipaux du territoire. Il nous partage sa vision de ce dossier.



Quel sera votre rôle dans le PICS ?

Ancien policier pendant quarante ans, étant intervenu en tant que chef du Raid sur des événements majeurs mais aussi ancien député porteur de la loi sur la sécurité globale, je suis aujourd'hui consultant chez ATID. Avec une équipe de spécialistes d'anciens du Raid, je suis à même d'apporter une parole d'expert en matière d'antiterrorisme et d'attaques d'envergure mais aussi de prévention... C'est une réflexion développée notamment dans l'ouvrage que j'ai rédigé avec Alice Thourot que nous avons intitulé « Sécurité globale, solutions locales » mais aussi un sujet dont j'ai eu l'occasion de débattre avec Frédéric Masquelier lors du Beauvau de la Sécurité en 2021.

Dans le cadre du projet de la Promenade des Bains, comment le risque attentat est-il pris en compte ?

Le risque attentat spécifiquement terroriste mais aussi le risque attaque généralisée d'un individu ou d'un véhicule, sera naturellement pris en compte dans un second chapitre particulier de la Promenade des Bains.

Vous êtes notamment intervenu lors de la prise d'otage de l'Hyper Cacher en 2015 ou encore lors de l'assaut contre les terroristes au Bataclan. Selon vous, la législation pour prévenir les actes terroristes est-elle à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui ?

Il y a des textes qui prévoient cela au niveau intercommunal notamment ceux votés en 2021 et en 2022. Et ce travail de fond de consultation que je vais mener pour Estérel Côte d'Azur sera justement destiné à mettre en conformité le futur plan avec ces textes-là. Mais dans le cadre de ce type de menaces, il est bien évident que tout ne peut pas être prévu par le législateur. Au regard de mon expérience, l'agresseur intervient bien souvent dans l'interstice de ce qui n'est pas ou peu prévu. Notre ambition est alors d'anticiper un maximum de scénarios et d'entamer une réflexion sur une riposte de positionnement intercommunal qui sera une vraie force d'action. Il y a aussi un travail sur la résilience à engager.*

La question de la radicalisation doit-elle être abordée de manière indirecte ? Les travaux engagés vont-ils être déclencheurs d'autres programmes ?

Nous le savons avec les équipes d'experts qui m'entourent, l'essentiel est la prévention qui va engager d'autres questionnements. Les problématiques seront posées aux élus et nous tenterons de trouver des solutions ensemble.

On l'a vu avec l'attentat de l'église Notre-Dame à Nice, ce sont souvent les policiers municipaux qui sont les premiers sur les lieux. Avez-vous un message à leur passer ?

Il faut avoir conscience qu'il serait illusoire de penser que la crise va se gérer au niveau le

plus haut. L'agent municipal sur place devra intégrer certains réflexes au même titre que l'ensemble des parties prenantes chargées de mobiliser les équipes dans le cadre de ce plan. Les policiers municipaux sont des acteurs majeurs et de nouvelles méthodes leur seront proposées dans un second temps par le biais d'une formation. Mais, j'insiste bien : dans le cadre de leurs compétences.



Jean-Michel Fauvergue, anime la conférence de 18h59 « Histoire du RAID, la sécurité aujourd'hui » le vendredi 10 septembre 2021 à Saint-Raphaël

* Loi n°2021-1520 du 25/11/2021, complétée par le décret n°2022-907 du 20 juin 2022

LES PERMANENTS

➤ **PERMANENCE DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

Les mardis 3 et 17 janvier et 7 février à 14h30
Salle de la Chapelle en Mairie
Inscription au ☎ 04 94 51 76 17

➤ **CAFÉ DES AIDANTS**

Le 1^{er} vendredi de chaque mois à 10h30. Vikings Casino
40 rue Jean Aicard
Inscription au CCAS ☎ 04 94 17 66 17

➤ **LOISIRS ET PARTAGE**

Permanence tous les jeudis, de 8h à 11h30
Maison de quartier de la Tour de Mare - 65, Allée du Serpolet
☎ 07 83 77 81 01

➤ **LIGUE CONTRE LE CANCER**

Marche mensuelle le 2^e mardi de chaque mois - Rdv à 10h
Base nature, point accueil
☎ 06 20 81 22 70

➤ **FRÉJUS VOUS ACCUEILLE**

Permanence tous les mardis et jeudis matin, 9h-11h (Sauf vacances scolaires) :
Maison pour l'emploi, Base nature

- Cours de tango argentin : Vendredi, 10h30 - 12h
- Yoga du rire et Om Chanting : Mercredi, 16h - 18h
- Danses en lignes : Mardi 14h-16h
- Tai Chi - Dao : Mercredi 14h-16h
- Gospel : Vendredi 18h-20h et le samedi 1 fois par mois 10h-15h

www.frejusva.org

➤ **ASSOCIATION VEGA AZUR**

Cours d'auto-défense pour les plus de 60 ans. Tous les lundis, de 14h à 15h Salle Le Tonneau, avenue de Provence
☎ 06 12 05 50 51

Le programme de cet agenda est donné à titre indicatif et est susceptible de modifications.

➤ **EXPOSITIONS**

➤ **4 SIÈCLES D'HISTOIRE DES TROUPES DE MARINE**

Exposition permanente du mardi au dimanche de 10h à 18h
Musée des Troupes de Marine (entrée libre)

➤ **EXPOSITION "LES MAINS"**

Photos de Lilou FORNER dans le cadre du dispositif : « Explore ton talent »
Du 19 décembre au 17 février
Centre Animation de Villeneuve

DU 9 AU 15 JANVIER

➤ **PAUSE PHILO**

« Le rire, un art de vivre »
Animé par Béatrice Reiss,
Mardi 10 janvier à 18h
Médiathèque Villa-Marie

➤ **LES TRÉSORS DE NOTRE RÉGION**

Jeux de société (à partir de 5 ans)
Mercredi 11 janvier à 14h30
Médiathèque Villa-Marie
Inscription ☎ 04 94 51 01 89

➤ **BASKET-BALL**

Prénationale masculine (J10)
AMSL Fréjus Var Basket vs Stade Marseillais UC (2)
Samedi 14 janvier à 20h
Gymnase des Chênes

DU 16 AU 22 JANVIER

➤ **CONFÉRENCE DU PATRIMOINE**

Mardi 17 janvier à 18h
Villa Aurélienne

➤ **CINÉ CONFÉRENCE Orson Welles**

Suivie de la projection « Citizen Kane » (1941)
Mardi 17 janvier à 20h
Cinéma Le Vox

➤ **L'ATELIER DES PTITS ARTISTES**

Initiation à la fresque murale
Animé par France Nadaud (à partir de 6 ans)
Mercredi 18 janvier - 14h30
Médiathèque Villa-Marie
Inscription ☎ 04 94 51 01 89

➤ **L'HEURE MUSICALE**

Par l'École Municipale de Musique Jacques Melzer
Mercredi 18 janvier à 18h30
Villa Aurélienne

➤ **VERNISSAGE EXPO Lilou Forner**

Photos sur le thème des Mains
Dans le cadre du dispositif «Explore ton talent»
Jeudi 19 janvier à 18h
Centre Animation de Villeneuve

➤ **26° FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE**

Lancement officiel du Festival
Concert de Musiques de Films par l'orchestre de l'école de musique dirigé par David Tallent
Suivi du verre de l'Amitié
Vendredi 20 janvier à 18 h
Salle de spectacle de l'IGESA



➤ **NUIT DE LA LECTURE**

«Même pas peur»
Par la Cie Mère Deny's Family
Spectacle tout public suivi d'un Verre de l'Amitié
Samedi 21 janvier à 18h
Médiathèque Villa-Marie
Inscription ☎ 04 94 51 01 89



➤ **BASKET-BALL**

Prénationale masculine (J11)
AMSL Fréjus Var Basket vs GSE Métropolitains Nice
Samedi 21 janvier à 20h
Gymnase des Chênes

➤ **VOLLEY-BALL**

(championnat ligue B masculine)
Fréjus Var Volley vs Mende
Samedi 21 janvier à 20h Salle Ste Croix

➤ **HAND-BALL Excellence territoriale masculine (J12)**

AMSL Fréjus/Val d'Argens vs ES Cros-de-Cagnes
Dimanche 22 janvier à 14h
Salle Jean-Vilain

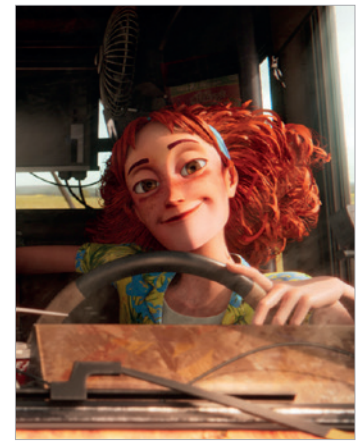
➤ **HAND-BALL**

Prénationale masculine (J12)
AMSL Fréjus/Val d'Argens vs Hyères Olympique Sport HB
Dimanche 22 janvier à 16h
Salle Jean-Vilain

DU 23 AU 29 JANVIER

➤ **26° FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE**

Soirée de Compétition des Films d'Animation
(Tout public à partir de 12 ans)
Lundi 23 janvier à 18h
Cinéma Le Vox



➤ **26° FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE**

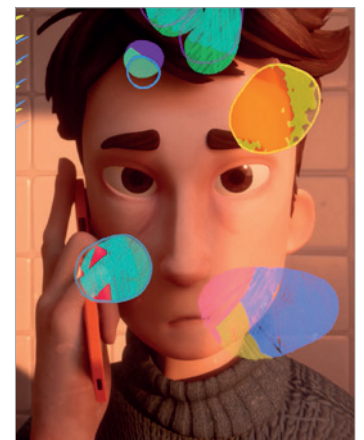
Soirée du Comité de Jumelage de la ville de Fréjus
Projections d'un Court-métrage et d'un Long-métrage allemands
Mardi 24 janvier à 20h - Cinéma Le Vox

➤ **26° FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE**

Projection d'une sélection de courts métrages "Jeune public" de l'Agence du Court-métrage (environ 40 mn)
séance pour les 3 - 5 ans
Réservation à la Médiathèque

☎ 04 94 51 01 89

Mercredi 25 janvier à 10h
Cinéma Le Vox



> 26° FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE

Projection d'une sélection de courts métrages "Jeune public"

de l'Agence du Court-métrage (environ 1 heure)

séance pour les + de 6 ans

Réservation à la Médiathèque

☎ 04 94 51 01 89

Mercredi 25 janvier à 14h30

Cinéma Le Vox

Projection du film "Le Roi de Paris" :

(film de 1995 avec Philippe Noiret et Michel Aumont) en présence du réalisateur Dominique Maillet

Mercredi 25 janvier à 18h

Cinéma Le Vox



> VŒUX À LA POPULATION

David Rachline maire de Fréjus

1^{er} vice-président d'ECAA

Vous convie à la Présentation des vœux suivie d'un cocktail

Judi 26 janvier à 19h

Théâtre Le Forum

> BAL DE LA NOUVELLE ANNÉE

Organisé par le CCAS

Salle municipale de Port Fréjus

Vendredi 27 janvier à 14h

Inscriptions ☎ 04 94 17 66 20

> 26° FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE

Soirée de Compétition Officielle

(projection des 11 courts métrages nominés)

Remise des Trophées par le Jury,

en présence des équipes

Vendredi 27 janvier à 20h

au Théâtre Le Forum



> AÏKIDO Stage Karaté

Stage animé par Alain Guerrier en

présence de Takeshi Yamashima (8^e Dan)

Vendredi 27 janvier :

19h - 20h30 (10 €)

Samedi 28 janvier :

9h30 - 11h30 et 15h - 17h

Dimanche 29 janvier :

9h30 - 11h30 et 14h30 - 16h30

DOJO du Creps de Boulouris

Renseignements :

Alain Guerrier ☎ 06 63 06 14 00

ou alain@alain-guerrier.fr

> 26° FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE

Rencontre avec la pianiste

Agnès Olier et interprétation

de morceaux choisis

Réservation : 04 94 51 01 89

Samedi 28 janvier à 16h

Théâtre Le Forum (salle Cocteau)

Soirée Comédies musicales

Spectacle de danse « Step In Time »

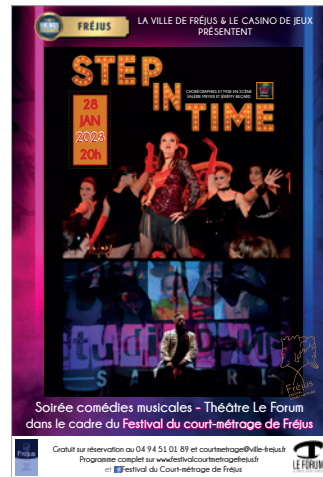
Par la Compagnie The Cherries,

chorégraphié par Valérie Meyer

et Jérémy Begard

Samedi 28 janvier à 20h

Théâtre Le Forum



> THÉ DANSANT

Avec le Trio Véga

Dimanche 29 janvier à 14h

Salle du Bateau – Port Fréjus

Inscriptions ☎ 06 63 94 11 42

ou 06 12 05 50 51



David Rachline

Maire de Fréjus

1^{er} Vice-Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération
Conseiller Régional

Le Conseil municipal

*Vous présentent leurs meilleurs Vœux
Et vous convient à la réception*

Judi 26 janvier 2023 à 19 heures

au Théâtre Le Forum - 83, bd de la Mer - Fréjus



DU 30 JANV. AU 5 FÉV.

> L'HEURE MUSICALE

Musique Ancienne

Par l'École Municipale de Musique

Jacques Melzer

Mercredi 1^{er} février à 18h30

Villa Aurélienne

> CONFÉRENCE

Le peintre Louis Valtat

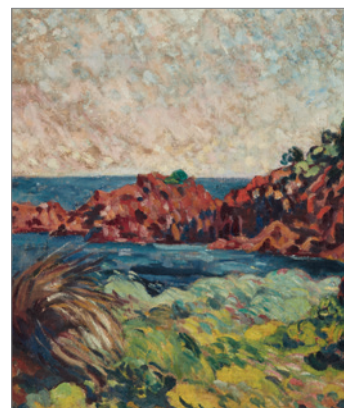
Société d'Histoire de Fréjus

et sa Région (SHFR)

Animée par Alain Dubreuil

Vendredi 3 février à 17h30

Villa Aurélienne



> 26° FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE

« Rien que pour vos yeux »

Rencontre entre le public et l'équipe du Comité d'organisation

et de sélection du Festival 2023

Samedi 4 février à 14h30

Médiathèque Villa Marie



> HAND-BALL

Excellence territoriale masculine (J14)

AMSL Fréjus/Val d'Argens vs AS

Monaco Handball

Dimanche 5 février à 14h

Salle Jean-Vilain

> HAND-BALL

Prénationale masculine (J14)

AMSL Fréjus/Val d'Argens vs

La Valette-Coudon

Dimanche 5 février à 16h

Salle Jean-Vilain

TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Il a eu lieu !

Trois questions méritent notre attention :

CESSIONS D'EMPRISES EN VENTE À CHARGE

- Av de Provence : Parking, logements sociaux et établissement d'accueil pour personnes âgées.

- Av de Port Fréjus : Projet immobilier, parking

Ces projets répondent aux besoins de la population, cependant, les critères d'attribution des marchés devront être exigeants afin de ne pas léser les riverains.

ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

Au Capitou, 5 ha, au coeur de la future zone d'activité économique : Construction d'une enceinte sportive avec sortie d'autoroute et parking.

En écho au Mondial... Le futur Stade !

Résurrection du Stade, né en 1947, nommé Eugène Pourcin en mémoire d'une victime de la catastrophe de Malpasset.

Le REAL Madrid ayant alors offert la grande tribune. Principal stade de foot de l'agglomération, son club étant l'EFC Fréjus St-Raphaël issu de l'union de L'ESF et du Stade Raphaëlois en 2009.

" Que Fréjus renaisse" a dit le Général De Gaulle. Fréjus qui a connu des entraîneurs de qualité dont Guy David, vu grandir Adil Rami, renoue avec son passé pour un avenir prometteur.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2023.

Bien à vous.

Annie Soler, Éliane Sabatier
contact@frejuscoeurambition.fr
<https://frejuscoeurambition.fr/>

Dans deux articles parus dans Var-matin en novembre 2022, la ville de Fréjus tentait de démontrer ses actions en faveur des commerçants du centre-ville. Comme le chantait Dalida : « Paroles et paroles et paroles ».

En effet, comment d'abord croire que la modification du sens de circulation du centre-ville va miraculeusement changer la vie des commerçants ! L'argent inutilement dépensé pour ces travaux aurait d'ailleurs pu servir à d'autres actions.

Mais le plus terrible est l'organisation des activités pour Noël. Alors que traditionnellement toute l'attention de la municipalité était portée sur le centre-ville, cette année cela a été tout l'opposé. En effet un peu moins de 30 chalets ont été installés à Fréjus-Plage contre moins d'une dizaine au centre-ville.

Pour David Rachline, cela s'appelle redynamiser le centre-ville. Jusqu'à quand continuera-t-on à se moquer des commerçants du centre-ville et par extension des Fréjusiens ?

Richard Sert

Jérémy Campofranco, Conseiller municipal d'opposition, n'a pas transmis son texte dans les délais impartis.

Fréjussiennes, Fréjussiens,

A l'heure où vous lirez ces lignes, vous aurez passé, je l'espère de tout cœur, de belles fêtes de fin d'année, entourés de votre famille, de vos proches, de vos amis.

A l'aube de 2023, je vous présente mes vœux de bonheur, santé, prospérité et réussite dans tout ce que vous entreprenez.

Je souhaite aussi le meilleur pour Fréjus, qui nous est si chère.

Trois projets me semblent particulièrement importants pour l'avenir de notre cité:

Un musée archéologique à la hauteur de notre patrimoine antique, qui donnerait encore plus d'éclat à notre cité. Espérons que le changement de présidence du Conseil Départemental ne remettra pas en cause ce qui nous a été promis au mois d'octobre.

L'aménagement de la ZAC des sables en quartier modèle de lutte contre le réchauffement climatique.

La Promenade des bains avec le réaménagement du bord de mer financé par l'Agglomération, un projet à améliorer si tant est qu'elle écoute aussi ceux qui émettent des critiques constructives.

Espérons également une écoute de l'opposition plus respectueuse de l'esprit du débat démocratique ainsi qu'une gestion plus durable des deniers de la ville.

Bonne et heureuse année à toutes et tous !

Angélique FERNANDES
Conseillère municipale

Tout d'abord, permettez-moi à chacune et à chacun d'entre vous de vous souhaiter une merveilleuse année 2023, remplie de joie, de bonheur et de moments partagés avec vos proches.

Retour sur le dernier Conseil Municipal, celui du 24 novembre 2022 :

- Toujours dans un esprit constructif, j'ai voté favorablement les subventions supplémentaires accordées à nos associations et notamment celle de 50 000€ à la Mission Locale Est-Var, qui effectue un travail de qualité auprès des jeunes de notre territoire.

- En revanche, je me suis opposé sur la partie budgétaire, qui a entériné des dépenses énormes dans les frais de réception notamment (+60%) et également démontrer une augmentation de notre dette, ce qui n'est vraiment pas rassurant pour l'avenir.

- Enfin, sur la question du rachat d'une partie du Zoo pour construire dans le futur un stade à plusieurs dizaines de millions d'euros, là encore je me suis opposé. Je ne pense pas que ça soit quelque chose de prioritaire, il y a bien d'autres sujets sur lesquels les Fréjusiens attendent des mesures comme la sécurité, la transition énergétique ou bien encore la lutte contre la pauvreté.

Julien Poussin
Conseiller municipal de Fréjus - Rassemblement de la gauche et des écologistes
Conseiller Communautaire - Estérel Côte d'Azur Agglomération (ex-CAVEM)

Emmanuel Bonnemain, Conseiller municipal d'opposition, n'a pas transmis son texte dans les délais impartis.

TRIBUNE DU GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

LE PLEIN D'AMBITIONS POUR 2023 !

Alors que 2022 a laissé sa place dans le froid de décembre, 2023 est arrivé, avec comme chaque nouvelle année, ses promesses et ses espérances.

Au nom de toute la majorité municipale, permettez-moi ainsi de vous souhaiter une merveilleuse nouvelle année : qu'elle soit remplie de bonheur et que nos vœux de santé et de prospérité atteignent chacun de vous ainsi que vos proches.

Ces vœux nous les formulons au quotidien pour notre cité, et le maire n'a eu de cesse de les concrétiser ou de les amorcer. Ainsi, 2023 sera une année d'espérance et de concrétisation ! Même si la crise énergétique et sociale nous frappe de plein fouet et que des économies mais aussi des investissements imprévus ont dû être réalisés, nous avons maintenu le cap : le navire Fréjus continue de tracer sa voie.

Avec l'annonce de l'implantation du grand musée archéologique départemental au cœur de notre ville et la concrétisation prochaine de la magnifique et si importante Promenade des Bains pour notre littoral, la fin d'année n'a pu que nous réjouir à l'aube de 2023.

Ces deux projets ambitieux et primordiaux pour notre ville viennent s'ajouter à tous les autres d'ores et déjà finalisés ou en cours de réalisation à Fréjus, comme le pavage de nos rues dans le centre historique, le changement des sens de circulation et la rénovation des voiries aux abords du centre-ville ou encore la création d'une piste cyclable de la Base nature jusqu'à Fréjus centre.

Les défis sont encore nombreux et nous rencontrons les mêmes difficultés que vous tous au quotidien, pour autant, la Ville avance et ne laissera personne derrière elle. Le maire, les élus de la majorité, le CCAS et l'ensemble des services de la ville sont mobilisés pour améliorer notre cadre et notre qualité de vie.

Alors que Noël est passé, que la nouvelle année est arrivée avec toutes ces promesses, nous vous assurons de notre dévouement le plus sincère et le plus constructif.

Encore une fois, la majorité municipale vous souhaite une belle et heureuse année.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible. » Antoine de Saint-Exupéry

Christophe Chiocca, Président du groupe majoritaire

LES NAISSANCES



NOVEMBRE

SAVAJOL Clara - 02/10
 GAIECH Ayssem - 03/11
 BELHADJ Kamyla - 04/11
 GOMEZ David - 04/11
 NABETH Gabriel - 05/11
 BRUZZESE Dayana 07/11
 ELYAHIAOUI Eden 08/11
 COLAS Julia 08/11
 MELOUKI Majdoline 09/11
 CHADOULI Derbas 09/11

DRIA Badis 09/11
 GOUSSAKA Siryne 12/11
 BREBION Alba 12/11
 MARINI Mia 12/11
 RADIGON CHOQUET Calmin 13/11
 CHATTI Ali 13/11
 ESSOUALEH Alaya 13/11
 JARNO Priam - 14/11
 PERTAYS Noé - 15/11
 MARZOUK Jannah - 15/11
 GUCI Teara - 17/11

ZERDOUDI Nouha 18/11
 GUIDOT Maël - 19/11
 DI MASCIO Ezio - 20/11
 HSAINI Salah - 20/11
 ZENNOUHI Amina - 21/11
 QUÉRÉ Edenn - 24/11
 EL YOUSSEFI Yasmine - 24/11
 BACOT Lyanna - 25/11
 LAKHLEF DUBERNARD Gioia - 26/11
 DEMIRTAS Mert - 27/11
 SECOLO Emy - 27/11
 KEFI Zahir - 28/11

PETITJEAN Matteo - 28/11
 GAUTHIER REVERTEGAT Louise - 28/11
 DA COSTA LINO OLMOS Tiago - 28/11
 MOKRANE Milhan - 29/11
 MARQUES RIBEIRO Alessandro - 29/11
 SAID Ansab - 29/11
 BLANC Camille - 30/11

LES MARIAGES

NOVEMBRE

GRAMOND Frédéric et PANARELLI Michel - 05/11
 GOMEZ François et RIVIERA Jade - 05/11
 MAFFRE Romain et LIPARI Tiffany - 19/11
 RUEZ Jean et GOMIS Cécilia - 25/11
 BROUTIN Philippe et BEN-DELAL Sylvie - 26/11





David Rachline

Maire de Fréjus

1^{er} Vice-Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération
Conseiller Régional



Le Conseil municipal

*Vous présentent leurs meilleurs Vœux
Et vous convient à la réception*

Jeudi 26 janvier 2023 à 19 heures

au Théâtre Le Forum - 83, bd de la Mer - Fréjus

